

Les Echos du

N°002 Octobre - Novembre - Décembre 2013



Le Magazine d'informations du Programme National de Développement Participatif

www.pndp.org

La décentralisation en marche

CAP SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL



« Aussi longtemps qu'une partie de notre population souffrira de la pauvreté (...), notre tâche ne sera pas terminée ». S.E. Paul BIYA, le 31 décembre 2006

Dossier :
Au coeur des Plans Communaux de Développement Pp 15-24

Exclusivité:
Retrouvez les photos des nouveaux maires

Les nouveaux élus peuvent compter sur le PNDF



Au sortir d'une session de formation

Le PNDF est engagé depuis 2004 au renforcement des capacités des élus locaux dans divers domaines : maîtrise d'ouvrage, leadership, gestion financière et budgétaire, passation des marchés, fiscalité locale, etc.



Philemon Yang
Premier Ministre, Chef du Gouvernement



Emmanuel Nganou Djoumessi
Ministre de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)



Yaouba Abdoulaye
Ministre Délégué auprès du MINEPAT
chargé de la Planification



Gilbert Didier Edoa
Secrétaire Général du MINEPAT



Directeur de la Publication :
Marie Madeleine Nga

Rédacteur en chef :
Kamdem Souop
akamdem@pndp.org

Conseiller à la Rédaction :
Jean Atangana

Comité éditorial :
Frédéric Bandon, Alphonse Boyogueno,
Isaac Ekeme, Emmanuel Elimbi,
Charles Boube, Georges Nkami

Equipe de rédaction :
Théophile Ndjannmou, Stéphan Kapto,
Sylvestre Chegue, Palestine Mbarga,
Paul Manyame Ikome, Pierre Nka, Paul
Charlot Elomo
Extrême Nord : Albert Nguedam,
Makongo
Nord : Mohamadou Ousmaïla, Casimir
Tekela
Adamaoua : Nana Maadjou, Bernard
Oumarou Sali
Est : Solange Motto Bindang, Elysée
Olinga Ateba
Sud : Florent Hugues Bessala, Michel
Delor Mbang
Centre : Thomas Ongon, Willy Azebaze
Littoral : Olivier Herman Bekack,
Sophie Babouma
Sud-Ouest : Atenchong David Nkem,
Alexandre Atangana
Ouest : Boniface Megouo, Elisabeth
Cheguem
Nord-Ouest : Symprenne Sab, Pascal Kolo

Secrétaire de rédaction :
Kamdem Souop

Maquette :
Lordric Kako

Impression :
Sopcam

Webmaster :
Abdoul Kadir

Abonnements :
lesechos@pndp.org

CNC
BP 660 Yaoundé
Email : pndp@pndp.org
site web : www.pndp.org
Tél.: +237 22 21 36 64
Fax: +237 22 21 36 63



23 L'invité

M. Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre
de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du territoire



30 Focus

Le Minepat visite les MP du PNDP

EDITORIAL

05 Bienvenue aux nouveaux élus locaux!

ESPACE MINEPAT

06 Projets structurants : les projections qui
viennent de Limbé
07 Production : du riz made in Galim

ACTUALITES

08 Le PNDP forme les nouveaux maires
10 "Ayubowan" au revoir en cinghalais et
bienvenue à Christine Robichon
10 AFD : Hervé Conan aux commandes
11 AFD : onze milliards F CFA pour
l'agriculture dès 2014
11 Marc Trouyet en visite au PNDP
12 Economie Sociale et Solidaire : le PNDP
dans la dynamique
12 Région : le Gouverneur du sud sur les
traces du PNDP
13 Management : le MINEPAT évalue le
personnel du PNDP

DOSSIER



14 Au cœur des Plans Communaux de
Développement (PCD)
15 Local Governance : understanding the
Communal Development Plan
16 Déploiement : la participation
communautaire comme principe de base
17 Attractivité : d'énormes potentialités
d'investissements
17 Mutation : le défi de la coordination
18 Agreement : mayors commend
Communal Development Plans
19 PCD : qu'en pensent les maires ?

LE PNDP EN CHIFFRES

26 État de mise en œuvre au 3^e trimestre
2013

28 LES PARTENAIRES EN BREF

GOVERNANCE

29 Forum sur la gouvernance : la participation
citoyenne au cœur du débat



FOCUS

30 MINEPAT visit MPs : PNDP/South
West. Over 94 million FCFA for the
development projects
31 Commune de Mbouda : le PNDP met fin
à plus de 3 km de marche

VIE DES COMMUNES

32 Voici les nouveaux maires

NOUVELLES DES REGIONS

41 Adamaoua
41 Centre
41 Est
41 Sud
42 Littoral
43 Ouest
43 Nord-Ouest
44 Sud-Ouest
44 Nord
44 Extrême Nord

ENVIRONNEMENT

45 REDD + : la touche du PNDP au niveau
communal
46 Economie verte : l'évaluation
environnementale au scanner



Bienvenue aux nouveaux élus locaux !

Par Marie Madeleine Nga

Chère lectrice, Cher lecteur,

On les attendait, ils sont enfin connus.

Les élus qui conduiront, pendant les cinq prochaines années, les 360 communes du Cameroun ont été désignés par les électeurs au sortir du double scrutin du 30 septembre dernier. Le scrutin a connu la participation de 35 partis politiques qui ont rivalisé de bilans (pour ceux qui étaient aux affaires), d'audace et d'idées (pour ceux qui espéraient revenir aux affaires ou conquérir de nouveaux espaces d'expression et d'action). Au final, les populations ont tranché. 305 communes seront gérées par le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). Les autres formations politiques se partagent le reste des communes : 22 pour le Social Democratic Front (SDF), 15 pour l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP). 07 pour l'Union des Populations du Cameroun (UPC), 05 pour l'Union Démocratique du Cameroun (UDC), 04 pour le Mouvement pour la Défense de la République (MDR), 01 pour l'Union pour la Fraternité et le Progrès (UFP), et 01 commune pour l'Union des Mouvements Socialistes (UMS). D'autres partis politiques sont présents dans l'arène locale sans diriger un conseil. Il s'agit notamment du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) qui dispose de 19 conseillers municipaux dans les régions du Littoral et de l'Ouest ; du Front National pour le Salut du Cameroun (FNSC) qui compte 09 conseillers municipaux dans la région du Nord.

La reconfiguration de la carte politique du Cameroun, au niveau local, confirme l'assise territoriale du parti au pouvoir, cependant qu'elle laisse apparaître de nouveaux acteurs à côté de l'opposition traditionnelle.

La semaine du 14 au 18 octobre 2013 a permis à ces élus locaux de confirmer des maires à leur poste, ou de les remplacer par d'autres

personnes que l'on imagine tout autant désireuses de faire avancer nos collectivités locales sur le long chemin du développement local.

Pour le Programme National de Développement Participatif, l'heure est venue de féliciter l'ensemble des élus avec lesquels il sera amené à travailler au cours des prochaines années. Car ils sont au cœur du dispositif opérationnel du PNDP. Ce sont eux qui donnent l'impulsion nécessaire, rassemblant les populations, collaborant avec nos Cellules régionales de coordination, pour bénéficier de notre accompagnement multiforme, mobilisant la contrepartie communale, assurant la maîtrise d'ouvrage des microprojets mis en œuvre, assurant le suivi des travaux de concert avec les représentants des populations bénéficiaires, facilitant le paiement des prestataires, supervisant la prise en main et la maintenance des ouvrages par les bénéficiaires etc.

Le Programme National de Développement Participatif, dans le cadre de la mission qui lui est assignée, ne fait aucune différence entre les maires, quelle que soit la couleur politique qui les a portés à la tête de leurs communes. Nous travaillons avec tous les maires, disponibles, visionnaires, travailleurs, développeurs. Car tout compte fait, nous sommes, tous, engagés dans la construction de notre pays et le PNDP n'est qu'un instrument du gouvernement appuyé par les partenaires au développement pour améliorer les conditions de vie des populations en zones rurales. Ce faisant, nous leur donnons les moyens d'une participation effective au processus de développement, en impulsant, à travers le dialogue citoyen, des actions concertées et inscrites dans la durée.

Dans cette bataille pour le développement, la contribution de chacun est attendue.

Bienvenue aux nouveaux élus, que nous passons en revue dans cette édition, dans l'arène du développement local au Cameroun.



Les maires au sortir de l'atelier d'imprégnation d'Ebolowa, le 09 décembre 2013

Projets structurants

Les projections qui viennent de Limbe

Emmanuel Nganou Djoumessi, le Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, est allé toucher du doigt les réalités de la région du Sud-Ouest le 23 Août 2013.

D'ici 2018, sortira des eaux de Limbé, un port en eaux profondes. Les projections sont faites par des investisseurs Coréens engagés dans la construction de cette infrastructure dans la région du Sud-Ouest. Ils ont saisi l'occasion d'une présentation sur le bord de la mer en présence du Ministre Emmanuel Nganou Djoumessi. Les études de faisabilité sont déjà bouclées, apprend le MINEPAT. La première phase du projet coûtera 70 millions de dollars, soit 35 milliards FCFA. Un nouveau site a d'ailleurs été présenté. Il est situé à Isange avec un avantage d'une profondeur de 17 mètres contre 15 pour le site préalable connu depuis 1999, année de l'annonce de la construction de ce port.

Cette position permet selon les investisseurs coréens de faire du port de Limbe un pôle d'exportation. Notamment avec la construction d'une cimenterie non loin

de ce site. De plus, la zone est riche en calcaire, un matériau indispensable pour la fabrication du ciment, dont l'exportation pourra être faite du côté du Nigéria, l'une des principales puissances économiques en Afrique. Il est également annoncé la construction d'une zone industrielle moderne. M. Mohamadou Dabo, le consul de Corée au Cameroun, indique un besoin d'espace. « Nous avons encore besoin de 150 hectares pour ce port ». Une demande qui vient s'ajouter aux 50 hectares déjà disponibles.

Pipeline

Non loin du futur port de Limbe, les investisseurs coréens ont présenté au ministre, la maquette du réseau de pipeline pour le transport des produits pétroliers. Le point de départ aura lieu à Limbe puisque la ville abrite l'unique société camerounaise en charge du raffinage des

produits pétroliers. Plusieurs itinéraires sont annoncées notamment : Limbe-Douala, la capitale économique ; Limbe-Edéa ; Limbe-Yaoundé ; Edéa-Kribi, et un prolongement pour l'ensemble du territoire à partir de Yaoundé la capitale politique pour les autres agglomérations du pays : Ebolowa, Maroua, Ngaoundéré et Bertoua. Le but de cette infrastructure est de faire face à la forte demande en matière de consommation de produits pétroliers à l'horizon 2020. A cette date, suivant les projections, la demande nationale passera d'un million de tonnes à près de quatre millions de tonnes. « Ce qui ne peut être satisfait par le réseau routier actuel », expliquent les investisseurs à qui Emmanuel Nganou Djoumessi a demandé l'organisation d'un atelier national afin d'impliquer tous les potentiels investisseurs nationaux ou internationaux.



Wilson Ewese, fisherman-Bakingili
"More could be done"

The Deep Sea port is a privilege and we are grateful for the Korean investors. We think that poverty would be eradicated in our locality and life could be better in our community. But we think that more could be done in terms

of renovation of schools and other infrastructure.



Morgan Ekema, Bakingili Resident
"It is going slowly but surely"

We have electricity, water and road here in Bakingili and education is going on well. The main problem is lack of jobs. But we hope that with the beginning of investment in the construction of the Deep Sea port, we

could have more opportunities. It is going slowly but surely.

Production

Du riz made in Galim

La région de l'Ouest sera aussi une zone de production de riz à grande échelle dans les prochains jours. Un projet Agropole a été officiellement inauguré le 13 Septembre 2013 par le MINEPAT.

Golden Rice. Riz blanc, Grains d'or. «Qualité supérieure. 5% brisure». Ainsi se présente l'estampille sur les sacs de couleur jaune. «Les consommateurs devront désormais s'y habituer», annoncent les producteurs réunis devant Emmanuel Nganou Djoumessi, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) le 13 septembre 2013 à Galim. La production issue des terres de l'Ouest dans le département des Bamboutos a livré en 2012 près de 800 tonnes de riz paddy. En plein cœur des rizières que visite le MINEPAT, les producteurs annoncent une moisson plus importante cette année.

Tout à côté, un entrepôt où sont stockés des sacs du fruit de la récolte. Aucune protection face aux intempéries. « Il faut un bon hangar», instruit M. Nganou Djoumessi. Avant d'ajouter qu'il est important d'améliorer l'accès par des voies de transport plus viables. Sur les méthodes de transformation, les promoteurs expliquent qu'il faut en moyenne huit mois pour décortiquer les 800 tonnes de la production. Ça aussi, « il faut l'améliorer » dira le MINEPAT.

Ce d'autant plus que la production actuelle se situe très loin des attentes inscrites dans les documents de travail remis aux hommes de médias. Ceux-ci font état de ce que la production actuelle est de 1 296 tonnes de riz paddy sur 405 hectares. L'objectif de production et de transformation attendu est estimé à 3 500 tonnes de riz paddy par an sur 700 hectares. Ce qui demeure de simples prévisions des neuf équipes parmi lesquelles des groupements d'initiatives communes.



Pour renforcer les capacités de production, le Minepat a annoncé un chapelet de mesures. Il s'agit principalement d'un investissement sur le plan des infrastructures routières. Celles-ci connaissent un état de dégradation avancée. « Une route bitumée est déjà inscrite au niveau du gouvernement pour cette localité » informera le Ministre de l'Economie. A côté des intrants agricoles, le Ministre a annoncé l'extension du branchement électrique avec le passage d'une ligne monophasée à une connexion triphasée. Ceci afin de limiter l'utilisation des groupes électrogènes dans le circuit de production.

Une autre difficulté est relevée au niveau

du système de séchage et de décortiquage. D'où le problème de brisure qui impose un tri supplémentaire afin de séparer les longs grains des brisures, explique un machiniste dans l'usine de décortiquage en pleine démonstration devant Emmanuel Nganou Djoumessi qui a présidé le lancement de cette 7ème agropole au Cameroun. Le coût du projet est de plus d'un milliard F CFA dont près de 70% provient des promoteurs tandis que le gouvernement apporte son concours par le biais du programme Agropole à hauteur de 30%.



Ismaël Chumunmo, Employé- Conducteur d'engin Agropole de Galim
« 50 Kg à 13 000 F CFA au lieu de 19 000 F CFA »

Les populations ont la chance de venir acheter le riz à moindre coût. Un sac de 50 kg est vendu à 13 000 F CFA au lieu de plus de 19 000 F CFA sur les marchés de la région de l'Ouest. Nous les employés, nous avons l'avantage de payer après la consommation, car en cas de besoin, nous prenons du riz et nous payons après. Durant les vacances et les weekends, chaque famille envoie les enfants se débrouiller dans les champs et reçoit soit de l'argent en espèces soit encore du riz pour la consommation familiale.



Daniel Feujek, Machiniste au chômage
« Nous attendons le passage à une ligne triphasée »

Cette usine peut apporter le développement. Nous attendons l'électrification rurale. Et il faut ajouter d'autres cultures comme le maïs. Mais le plus urgent est l'extension de la ligne électrique avec le passage d'une ligne monophasée à une ligne triphasée qui limiterait les dépenses de l'usine au niveau de la consommation des groupes électrogènes et donner plus d'emplois à Galim.

Le PNDP forme les nouveaux maires

Dix ateliers régionaux ont ponctué la prise de contact entre les nouveaux exécutifs municipaux et le Programme.

Depuis le 7 novembre 2013, chaque Cellule Régionale de Coordination a organisé un atelier d'imprégnation des nouveaux maires des 360 communes du Cameroun. Le but final étant de s'imprégner des mécanismes du PNDP à la veille du début d'une nouvelle phase de financement des projets de développement dès 2014.

Au cours des différents exposés, un point d'honneur a été mis sur le développement local avec l'application du Plan Communal de Développement (PCD). Il s'agit d'un instrument de planification du développement dans les différentes communes du pays. Un travail qui prend ses sources à la base avec un diagnostic tant dans l'espace urbain que rural. Ce qui fait dire à certains élus qu'il s'agit d'une « boussole en matière de développement local ».

Ainsi, pour Dieudonné Zang Mba, le maire de la commune de Mbalmayo dans la région du Centre, le PCD « est le moyen idéal susceptible d'enclencher le développement au niveau local ». Et de poursuivre que le document est « le reflet des réalités des différents villages du Cameroun », explique celui qui est aussi le président du regroupement des maires de la région du Centre qui abrite le siège des institutions du Cameroun.

Et pour plus d'efficacité, en plus de l'appui du PNDP, les élus appellent les responsables étatiques à prendre en compte les priorités par communes de ce document dans l'élaboration du Budget d'Investissement Public (BIP) au niveau national. Cette source de financement constitue suivant les estimations des élus près de 75% de l'enveloppe globale de financement des microprojets.



Une session de formation à Ngaoundéré, le 20 novembre 2013

« Il faut s'en inspirer pour les générations futures », explique Marie Pascale Mbock, maire de la commune de Nguibassal dans le département du Nyong et Kellé.

Vox Pop

Julius Nkom Mkpote, Mayor of Eyumojock



"I think that like a student in any new classroom, a lot has to be learnt because these are new principles and policies to help us carry out our assignments successfully. We have been given the necessary tools and guidelines on how to go and improve on the socio-economic and environmental situation of our localities.

The workshop was so enriching and I pray that many of such workshops be organized for us who are new comers"

Chief Bate-Epey Robert Oben, Mayor of Tinto



"It was a meeting for initiation because we have just been elected at the head of councils. People need to know what the PNDP is all about, what they are doing with councils across Cameroon.

Moukondo Daniel Ngande, Mayor of Tiko



Generally, I think the PNDP funds projects that are available in councils and the training of personnel. I think it was a very wonderful workshop, very enriching. I'm a new comer that is why I decided to run very fast to attempt this seminar in a bid to pick one or two things beneficial to my municipality.

Ekueh Ojeh Simon, Mayor of Bangem



We were lectured on the working mechanism of the PNDP which is a Programme conceived by the State to accompany councils in the development of their localities. The PNDP has taught us its working mechanism and the various changes that we have to know

in order to consume the funds put at the disposal of the council by the State.

Caroline Offiong Usim, Mayor of Isangele



I learned a lot during this workshop. Those things that we did wrongly in the past will now be corrected, so that we don't get lost at the end of the projects which we undertake.

Itoe Benjamin Njio, Mayor of Dikome Balue



This is just the rehearsal of what we learned last year. The workshop fine tuned our knowledge on some of the issues which we already knew. The Communal Development Plan is one of the most vital document we need. It is a diagnosis of the actual situation of our councils.

Chief Ntini Oliver Akan, Mayor of Idabato



“I have known how I’m going to better manage our council and the other resources put at our disposal. It also reminded me of something which I was already doing even without being a mayor. With this, I will manage the council with ease”.

Elive Joseph, Mayor of Mbonge



“I learnt how to execute projects and, I know that is going to help me a long way to manage my council. It is just a matter of renewing and refreshing me of the new modalities. Now, I will be able to move forward from where we started”.

Barrister Musema George Lobe, Mayor of Konye



“During these two days I have been enlightened on the objectives and mechanism of operation of the PNDP vis a vis our Council. The presentations were very enriching because they helped me to understand my level of interaction with PNDP, especially following the procedures. With all the explanation given to us, I will be able to trace my path to success in case I’m faced with any problem of execution of contract for my council.

Aboko Patrick Anki, Mayor of Kombo Abedimo



“This seminar has come once again to broaden our knowledge and as far as the procedure of the management of the projects is concerned, what we have learned will permit us to meet up with the challenges of our profession. We thank the regional coordination unit of PNDP in the South West region and we hope that the funding of councils will continue”

Etongo Grace Mbeng, Mayor of Bamuso



“This workshop has helped me to come out of the fear that I had concerning PNDP. It is a good tool that the government has put in place to help in the development of our councils. And from their presentations and the knowledge shared, I have achieved much”.

Etem epe Aroye Bitou Ursule, Maire de Kon Yambetta



Une lisibilité et une visibilité dans nos activités

Les chantiers sont vastes. C’est le premier contact que j’ai dans ma posture de maire. J’apprécie la disponibilité du PNDP à nous accompagner financièrement et techniquement dans le recrutement de certains agents communaux. Nous ferons dans un premier temps des imprégnations à la suite de cet atelier et au fur à mesure nous fixerons tous les repères en harmonie avec les documents de planifications qui sont en cours d’élaboration. C’est en cela que nous les exécutifs et la population pourront avoir une lisibilité et une visibilité certaine sur nos activités.

Yaffo Ndoe Esther, Maire de Garoua Boulai



« C’est par la commune que le pays va se développer »

Il est nécessaire pour les nouveaux élus de s’imprégner afin d’assurer une continuité dans le travail. Le PCD quant à lui est un instrument important, c’est une boussole qui oriente dans le développement de la commune. C’est d’ailleurs par là que le développement de la nation passe.

Samba Meillon Evelynne, Maire de Ngoyla



« Des techniques de travail pour le développement »

Il faut absolument s’approprier des techniques de travail pour apporter le développement dans les communes. Dans les prochains jours nous poserons un regard approfondi sur le PCD de la commune de Ngoyla.

Haoua Tizi, Maire de Mayo Oulo



Je n’avais jamais eu cette expérience.

Aujourd’hui, je suis informée des mécanismes du PNDP. C’est une opportunité qui va m’aider dans mon travail quotidien à la tête de la mairie.

Nguele Jean Marie, Maire de Nguemendouka



« Il y a des limites en termes de priorités »

Cet atelier a une pertinence pour les nouveaux maires. Nous avons connaissances des différents partenaires. Et le PCD est un bon instrument mais il y a des limites en termes de priorité ainsi que des non concordances avec certaines monographies.

Banmou David, Maire de Guidiguiss



J’ai aujourd’hui une parfaite connaissance des mécanismes du PNDP et des différents projets que ce Programme porte.

Mbola Ndjias Charles, Maire de Doumaintang



Pour nous les nouveaux maires, un tel atelier est très important. Au bout de 02 jours, je comprends qu’on peut tirer beaucoup de choses d’une telle formation. Le PCD, bien utilisé, ne devrait pas avoir de limites, car il nous permet d’être permanentement en chantier.

Atangana Jean Bonaventure, Maire de Mbankomo



«Après l’imprégnation, le reste se fera sur le terrain»

Malgré notre posture de nouvel élu local, nous savons que le PNDP est un partenaire majeur dans le développement local au Cameroun. Au terme de cet atelier, nous affirmons avoir compris les grands axes du Plan Communal de Développement, le reste se fera sur le terrain en cinq ans.

“Ayubowan” au revoir en cinghalais et bienvenue à Christine Robichon



7.737 km séparent le 89 Rosmead place - Colombo 7, siège de l'ambassade de France au Sri Lanka, du plateau Atemengue, siège de l'ambassade de France au Cameroun où officie désormais Son Excellence Christine Robichon,

Ministre plénipotentiaire de 2^e classe et ambassadrice de France au Cameroun depuis le mois d'octobre 2013. Ses 33 années d'expérience vont permettre de poursuivre les chantiers de son prédécesseur admis à faire valoir ses droits à la retraite. Sa longue et riche carrière débute au département Afrique du Nord et Moyen Orient du Ministère français des Affaires Etrangères, de 1980 à 1985, elle sera 3^e, 2^e, puis 1^{er} secrétaire de l'ambassade de France en Syrie. Elle passera ensuite par Rabat, New York, Oran, Johannesburg, Karthoum, respectivement comme premier secrétaire, deuxième conseillère à la mission permanente française auprès de l'Organisation des Nations Unies, consul général, par deux fois, ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire au Soudan. Souvent rappelé à l'administration centrale, Mme Robichon sera nommée, en 2010, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire à Colombo (Sri Lanka), puis à Malé (République des Maldives) avec résidence à Colombo. Sans oublier qu'elle a été le manager, comme ambassadeur itinérant (2009), des implications internationales de l'accident de Yemenia Airways aux Comores. Sa maîtrise du français et de l'anglais ainsi que sa riche expérience vont contribuer à densifier la coopération entre le Cameroun et la France, tout autant qu'une plus grande participation de la France au développement local au Cameroun.

AFD - Hervé Conan aux commandes

La Représentation de l'Agence Française de Développement (AFD) au Cameroun a un nouveau directeur en la personne d'Hervé Conan. L'homme qui a été désigné pour prendre les rênes de l'AFD au Cameroun est tout aussi pétri d'expérience que son prédécesseur. Les quatre années qu'il vient de passer à la tête de l'AFD à Jérusalem ont été riches, denses et productives. En attestent les témoignages de reconnaissance et d'amitié de la centaine d'acteurs de divers horizons, réunis au cours d'une cérémonie d'au revoir à Ramallah. Le Consul Général de France qui présidait la cérémonie a, dans son intervention, souligné l'implication personnelle du Directeur de l'AFD dans la bonne exécution des projets menés dans les Territoires Palestiniens. Cette forte implication a permis «d'améliorer l'accès à l'eau potable, d'appuyer la réforme du secteur de l'eau, de contribuer aux mécanismes multi-bailleurs d'appui aux municipalités (...)». Le Consul dira retenir, au nom des équipes de l'AFD et leurs partenaires, l'énergie débordante et les valeurs humaines d'Hervé Conan « dans la gestion des projets ». Avant Jérusalem, M. Conan avait été chargé de mission à la représentation de l'AFD à Phnom Penh, au Cambodge sur le secteur agricole et secteur privé. Comme Chef de projet secteur rural à l'AFD de 2003 à 2006, M. Conan avait eu l'occasion de travailler au Cameroun en particulier pour la préparation du 1^{er} C2D Routier... Avant de rejoindre l'AFD en 2003, M. Conan a travaillé principalement dans le secteur privé, au sein de bureaux d'études et dans l'industrie (énergie renouvelables, hydraulique rurale) sur les continents africain et asiatique. Autant de qualités et de connaissances qui vont permettre à M. Conan de poursuivre les chantiers de l'AFD-Cameroun afin de perpétuer la signature de l'AFD « développeur d'avenir durable ».



AFD

Onze milliards F CFA pour l'agriculture dès 2014

Le montant de l'investissement a été dévoilé au cours d'une mission de travail entre l'Agence Française de Développement et le Programme National de Développement Participatif (PNDP) le 5 décembre 2013.

Les ambitions de l'Agence Française de Développement dans les prochains mois sont connues. Figurent en bonne place dans l'agenda 2014, « 11 milliards F CFA qui seront spécifiquement alloués aux investissements agricoles et à la mise en place des mécanismes innovants pour le développement du secteur agricole, dans une logique d'accompagnement du transfert de compétences aux communes prévu par la loi », lit-on dans les documents de travail de l'Agence Française de Développement (AFD) lors de la mission de suivi des actions du PNDP sur le terrain. Pour assurer une réussite de ce financement dans l'amélioration des conditions de vie des populations, une étude de l'intégration de ce volet dans la démarche du PNDP est en cours. A cela, s'ajoute la prise en compte des projets pilotes sur la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation (REDD+). Des actions qui s'inscrivent en droite ligne du séminaire régional sur le développement économique des territoires ruraux organisé par le PNDP en partenariat avec l'AFD en avril 2013 à Douala. A l'occasion, les deux organismes au service du développement ont réuni 11 délégations d'Afrique de l'Ouest, du Centre et de Madagascar.

Ainsi, au moment où le PNDP se prépare au passage à la 3^{ème} phase de son action pour les quatre années à venir, la mission de suivi de l'AFD, dans sa posture de partenaire du Programme, a procédé à une revue du financement et des réalisations du Programme. Ceci en quatre points : l'état d'avancement global du projet et de toutes



Hervé Conan (2^{ème} à partir de la gauche), Directeur de l'AFD-Cameroun le 05 décembre 2013

ses composantes, une revue exhaustive de l'exécution financière du projet, un passage en revue de l'état de la mise en œuvre des recommandations des audits 2011 et 2012 et enfin un regard sur la programmation pour 2014.

Un panorama qui a permis d'apporter des éléments d'évaluation du mécanisme d'appui à la décentralisation et au développement local. D'où l'importance de mesurer les forces et les faiblesses du Programme, notamment l'efficacité du dispositif institutionnel et organisationnel mis en place. A l'occasion, des descentes de terrain ont eu lieu dans quelques localités de la région du Centre. Nkolmetet, à près de 75 kilomètres de Yaoundé. Là bas, il était

question de visiter les projets construits avec l'appui du PNDP sous financement C2D. Une discussion a aussi eu lieu avec le Comité de gestion des différents microprojets.

Descente similaire à Obala ville située 40 Kilomètres de la capitale politique du Cameroun. Cette fois, les responsables de l'AFD ont effectué une visite en situation d'actualisation du Plan Communal de Développement sous la conduite d'un Organisme d'appui local. Des échanges ont également eu lieu avec le comité de gestion après avoir scruté le dispositif institutionnel et organisationnel avec les magistrats municipaux des communes concernées.

Marc Trouyet en visite au PNDP

En fin de séjour, Bruno Gain, Ambassadeur de France au Cameroun, a tenu à visiter la commune de Pouma le 02 août 2013. En plus, il a sollicité l'organisation d'une réunion de travail dans les locaux du PNDP. Une réunion devant regrouper le PNDP, l'Agence Française de Développement et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Cameroun, à la faveur de la mission de M. Marc Trouyet, sous-directeur de la gouvernance démocratique à la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats au Ministère des Affaires étrangères.

Au cours de cette réunion qui s'est tenue le 05 septembre 2013, considérée comme une mission avancée préparatoire de la revue à mi-parcours du 2^{ème} Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) prévu en 2014, les deux parties ont échangé sur les réalisations du Programme sur fonds C2D, les difficultés rencontrées et les perspectives.

Il faut rappeler que la France est l'un des principaux bailleurs du Programme, à travers les fonds C2D que gère l'Agence Française de Développement.



Economie Sociale et Solidaire

Le PNDP dans la dynamique

Le Regroupement Local d'Economie Sociale et Solidaire (RELESS) se présente comme un outil important en matière de développement local.

« L'économie du tout marché a fini par montrer ses limites » soutient Pauline Eyébé, coordonnatrice de l'Ong Partenariat France et Afrique pour le Co-développement. Ceci pour montrer la place des RELESS comme outils de lutte contre la pauvreté au niveau local. Il s'agit donc là d'une option de développement pour les collectivités territoriales décentralisées engagées sur le terrain de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Plus encore, les promoteurs y voient une alternative pour résorber les fléaux sociaux que sont le chômage et la paupérisation. L'expérience a cours dans d'autres pays du Sud comme le Brésil. Là bas, la formule a permis la mise en place des politiques volontaristes pour améliorer les performances de l'économie sociale malgré les conséquences de la crise économique internationale.

Cette alternative prend corps au Cameroun depuis de nombreuses années. Mais, c'est depuis novembre 2012 que les promoteurs ont signé une convention avec le Ministère de l'Agriculture et du développement rural. Avec pour volonté de structurer la dynamique coopérative dans le pays.

Coopérative pour les routes

Ce projet de réfection du tronçon routier dans les collectivités sera organisé au sein d'une coopérative de la route, explique les promoteurs du RELESS. Il existe d'autres formes de coopératives de services qui seront mises en place dans les collectivités territoriales décentralisées. Le but étant d'offrir plus de « visibilité pour l'exécutif communal dans la dynamique socioéconomique de son territoire ».

Pour montrer le caractère dynamique dans la création d'activités et de richesses, l'on cite l'organisation mise en place autour de la commercialisation des denrées alimentaires dans certaines localités du Cameroun. Le principe obéit à la division du travail entre les différents acteurs intervenants dans le secteur. Ainsi, les producteurs se concentrent uniquement à l'amélioration des rendements. Tandis que le volet commercialisation est l'affaire du RELESS.

Spécificités

La culture entrepreneuriale du Reless qui fait la différence avec les Groupements d'Initiatives Communes (GIC) permet la création de nouveaux emplois. « 45

emplois minimum » selon les promoteurs. L'exemple de terrain vient de la ville d'Akonolinga. Depuis 2005, il y a un RELESS qui accompagne les producteurs dans la commercialisation des produits des récoltes. L'organisation a permis de mettre fin à certaines pratiques négatives pour l'amélioration des conditions de vie des producteurs et des populations.

Les revendeurs achetaient les produits des cultivateurs dans les champs. « Il est aujourd'hui assez difficile d'aller à Akonolinga en tant que revendeur ou coxeur et prétendre acheter les denrées aux producteurs ; ils vous diront qu'ils attendent la MIRAP qui est présente partout où nous avons mis des RELESS » se réjouit Pauline Eyébé coordonnatrice de l'Ong Partenariat France et Afrique pour le Co-développement. Avant de conclure que le RELESS est proche des coopératives, mais tout est dans le contenu des coopératives simplifiées. C'est la culture de l'entreprise collective au niveau local. D'où, explique la coordonnatrice du Partenariat France et Afrique pour le Co-développement, l'appel vers « le PNDP en tant qu'acteur intervenant au niveau des collectivités locales ».

Région

Le Gouverneur du Sud sur les traces du PNDP

Visite et inauguration des microprojets PNDP par Jules Marcellin Ndjaga

Le Gouverneur de la Région du Sud a procédé les jeudi 12 et 13 septembre 2013 à la visite de certains microprojets PNDP dans la Région du Sud, une première depuis 09 ans. La tournée s'est effectuée dans les communes d'Efoulam, de Lolodorf et de Bidjouka par Bipindi, où il a visité et inauguré respectivement un marché et trois forages. Pour le PNDP, nul doute que la visite des microprojets par le Gouverneur du Sud a été une fois de plus une tribune pour présenter, évidences à l'appui, l'engagement de faire du développement de la Région du Sud un sujet qui transcende les discours théoriques pour être véritablement des microprojets vecteurs de mieux être.



Jules Marcellin Ndjaga inaugure le marché de Bidjouka

Management

Le MINEPAT évalue le personnel du PNDP

La pratique a lieu au sein du Programme tous les deux ans.

La vie du PNDP a été rythmée pendant plus d'un mois, par une vaste opération d'évaluation du personnel cadre et du personnel d'appui. Le premier volet de l'opération, concernant le personnel cadre, a été réalisé par une équipe conduite par le chef de la division juridique du MINEPAT, Roger Bafakan. Le deuxième volet, relatif au personnel d'appui, a été conduit par un comité interne au PNDP composé du responsable Administratif et Financier, M. Elimbi Emmanuel, du chef de la cellule spéciale de passation des marchés, M. Boube Charles. Cette opération s'est déroulée à la Cellule nationale de coordination du PNDP et dans les Cellules régionales de coordination.

Au Cameroun, l'évaluation est encadrée juridiquement et entre autre, par le statut général de la fonction publique en son Chapitre III, section I. Celui-ci conditionne, à l'article 42 (1) l'évolution de la carrière du fonctionnaire par une évaluation. De même l'article 43 (1) du statut sus cité astreint le supérieur hiérarchique à l'obligation d'évaluation des personnels placés sous sa direction, sous peine de faute disciplinaire. L'évaluation du personnel est un outil de gestion des ressources humaines, mais aussi un acte fondamental du management. Ce système s'inscrit aussi dans le cadre d'un processus de gestion prévisionnelle des emplois et compétences. Les objectifs de cette évaluation sont liés à la performance, dans le sens de son amélioration, les décisions d'avancement, d'affectations ou de mutation dérivant parfois de l'évaluation, tout autant que les besoins de formation et de développement. Les enjeux d'une évaluation sont multiples, ils peuvent être d'ordre économiques,

pédagogiques, psychologiques, stratégiques, techniques, politiques. Dans tous les cas, il est question de l'amélioration qualitative et quantitative des performances du personnel ainsi que de la productivité et du rendement efficient d'une structure comme le PNDP.

L'opération d'évaluation du personnel du PNDP qui se fait tous les deux ans, doit être comprise à sa juste mesure. Car, elle permet à la structure de se remettre en cause, de mesurer le chemin parcouru, vérifier les points de performances, les points faibles et angles morts. Il est donc question au cours d'un tel exercice, de « sonder les voies d'améliorations, de reconfiguration, de remise en bonne perspective de cet important programme » selon les propos du Chef de la division juridique au Minepat.

Le Coordonnateur National du Programme, Mme Marie Madeleine Nga, a choisi la "distribution de Pareto" ou "loi des 80-20" pour mieux illustrer la nécessité d'une telle opération pour le PNDP et son personnel opérationnel. L'invite du Coordonnateur national du Programme sonne comme un appel pour les uns, un rappel pour les autres. S'il est avéré, comme c'est le cas dans la plupart des structures, que 20% du personnel fournit 80% du rendement, alors un tel exercice doit permettre, à terme au PNDP, d'amener 80% du personnel à atteindre l'optimum en matière de productivité de manière à démentir la thèse de l'économiste et sociologue italien Pareto Vilfredo. Il y va de l'entrée efficace et efficiente du programme dans la 3^e phase.



Roger Bafakan, chef de la Division des Affaires Juridiques, préside les travaux



Au coeur des Plans Communaux de Développement (PCD)

Grâce au Programme National de Développement Participatif (PNDP), 329 communes camerounaises disposent d'un Plan Communal de Développement (PCD) dont l'élaboration obéit à une méthodologie rigoureuse.

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) entend donner aux communes qu'il accompagne les moyens d'une gestion efficace et efficiente pour leur développement. Tout part de l'élaboration d'un Plan Communal de Développement (PCD) dans les différentes communes du pays, en s'appuyant sur la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation qui stipule en son article 70 (2) « les plans régionaux et communaux de développement et les plans régionaux d'aménagement du territoire sont élaborés en tenant compte autant que possible des plans de développement et d'aménagement national ».

Le PCD est un document de prospective qui permet à la commune de se projeter à court, moyen et long terme. Pour son élaboration, sept étapes capitales sont nécessaires afin de parvenir à un PCD de qualité.

Tout commence alors par une préparation du processus avec l'appui de toutes les forces vives de la Commune à savoir, l'exécutif municipal et les conseillers, les élus locaux (Députés et Sénateurs) les responsables des Services Déconcentrés de l'Etat (SDE), les élites locales, la société civile, les ministres du culte, autorités Administratives et traditionnelles. Elle consiste à bien expliquer à ces acteurs, le bien fondé de leur implication afin de fédérer toutes les énergies au niveau local devant conduire à un plan de qualité.

La deuxième consistera à faire un diagnostic participatif suivant trois grands axes, à savoir : le Diagnostic de l'Institution Communale (DIC) ; le Diagnostic de

l'Espace Urbain Communal (DEUC) ; le Diagnostic Participatif au Niveau Villages (DPNV). Le DIC opère le diagnostic de la commune concernée autour de quatre volets notamment : (i) la gestion du personnel ; (ii) la gestion financière ; (iii) la gestion du patrimoine et (iv) la gestion des relations. Le deuxième (DEUC), comme le troisième (DPNV) consistent à passer en revue dans tous les villages ainsi que la/les villes communales l'état des lieux dans tous les secteurs du développement (éducation, santé, agriculture, élevage, eau potable, énergie, emploi des jeunes, forêt et faune, tourisme et loisir....) couvrant ainsi les 29 départements ministériels en charge du développement. Ce diagnostic permet de savoir dans tous ces secteurs d'activité ce qui existe et fonctionne, ce qui existe et ne fonctionne pas mais aussi ce qui manque et constitue un besoin, à la lumière des politiques et stratégies sectorielles disponibles.

La troisième phase consistera à élaborer des cadres logiques ou des planifications stratégiques/ prospectives par secteurs qui visent des horizons à long terme. Ces planifications ont pour objectif de présenter par secteur/ministère, la situation actuelle dans la commune mais aussi de présenter la situation voulue par les stratégies sectorielles afin que les besoins des populations soient couverts de manière optimale. Toutefois ces besoins identifiés étant très importants compte tenu du niveau financier actuel de nos communes, il faudra procéder à une priorisation des besoins à financer sur une base annuelle et préparer des prévisions sur trois ans.

Examen économico-financier

La quatrième phase permettra de faire le point sur l'état des ressources de la commune qui devront être affectées au financement des projets prioritaires. Ces ressources proviennent essentiellement de tous les bailleurs de la commune à savoir : l'Etat, le FEICOM, le PNDP, les ressources propres de la commune, celles issues de la coopération décentralisée, les dons et legs...

La cinquième consistera, sur la base des ressources identifiées, à monter les Programmes d'Investissement Prioritaires (PIP) que sont le Programme d'Investissement Annuel (PIA) et le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT). Il convient de souligner que le CDMT fait l'objet d'une évaluation socio-environnementale sommaire, préparant ainsi les Maires à la prise en compte des aspects environnementaux dans la mise en œuvre des projets. A ce niveau le DSCE inspirera fortement les projets identifiés afin de nous assurer, au-delà des infrastructures sociales de base, des investissements porteurs/générateurs de croissance et créateurs d'emplois au niveau local, et tout ceci de manière durable.

La sixième étape, appelée mise en œuvre consistera élaborer un plan de passation des marchés qui permettra la préparation et la mise en œuvre des projets et programmes sélectionnés dans les PIP.

La septième qui est le suivi évaluation participatif se fonde dans toutes les phases et permet de suivre et évaluer tout le processus conduisant à la production du PCD.

Local Governance

Understanding the Communal Development Plan

For decentralisation to be effective across the 360 councils of Cameroon, mayors must master the development plans of their councils.

Decentralisation in Cameroon is gradually penetrating the nooks and crannies of all councils. Yet, its full implementation has been marred by an inadequate understanding of the concept by mayors and counselors on the one hand and the population on the other hand. To reverse this trend, the government of Cameroon and the World Bank, in collaboration with other international bodies are undertaking strategic and operational measures to get the population acquainted to the overall objective of decentralisation. That is effective local development. It is against this backdrop that, the Ministry of Territorial Administration and Decentralisation aka MINTAD and the Ministry of Economy, Planning and Regional Development better known by its French acronym MINEPAD put in place the National Driven Community Development Programme known as the PNDP in the year 2005. This programme is aimed at accompanying the decentralisation process in the 10 regions, 58 divisions and 360 sub divisions of Cameroon. This has led to the creation of the Communal Development Plan (CDP) which fine tunes the work of the PNDP. The CDP has been highly applauded as a reference document for council officials since it is a practical report on the funding procedures and mechanisms of the PNDP.

The goal of this programme is the improvement of the socio-economic conditions of the population especially in rural communities through potable water for all, professional education, empowerment in the private sector and creation of middle income jobs, provision of electricity to all and a decent health care system across the country.

Meantime, the focus of the CDP is to equip the council with the capacity and tools for diagnosis, planning and programming of interventions in the short, medium and long term within the framework of the decentralised mechanism for the funding of development projects.

Clearly put, it equips the councils with local development planning tools, carries out the council's institutional, urban and village diagnosis, collects and records GPS coordinates of existing infrastructures, creates and revamps Village Development Communities (VDCs). Furthermore, it identifies priority micro projects per sector, prepares annual and triennial investment plans, programmes the implementation of priority projects for the first year, prepares a socio-environmental impact assessment plan and creates a monitoring and evaluation committee.

Two structural models have been set aside to achieve these goals. They consist first

of the diagnosis (council institutional diagnosis, the council as an urban space and the village diagnosis). The second covers strategic planning, resource mobilisation and planning of activities. Worthy to note is the putting in place of a monitoring and evaluation plan which is an integral part of the entire process.

At the end, the National Driven Community Development Programme provides funding mechanisms to be adopted by local councils for the strengthening of skills in project planning, project management, award of contracts and evaluation. Its key areas of concern include: council institutional strengthening, basic education, urban development and housing, public health, public works, water and energy, agriculture, culture, trade and transport.

It should be recalled that, the coming to stage of the CDP falls within the premise of Cameroon's Growth and Employment Strategy Paper (GESP) and the President of the Republic's vision for Cameroon by the year 2035. This vision is based on transforming Cameroon into an emerging economy with a double digit growth rate, state of the art infrastructure, transformation industries, technological development, a productive public service amongst other by the year 2035.



A planning working session

Déploiement

La participation communautaire comme principe de base

Le Plan Communal de Développement (PCD) affirme son originalité par l'omniprésence de la participation d'une multiplicité d'acteurs à tous les niveaux du processus.

L'expérience de la planification au Cameroun révèle que de 1960 à 1980, 06 plans quinquennaux ont été mis en œuvre dont 05 de manière effective. Après la pénible étape du Programme d'ajustement structurel, l'initiative Pays pauvre très endettés (PPTE) a donné en 2006 à l'Etat Camerounais les moyens d'une plus grande autonomie et d'un développement planifié traduit dans le «Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi».

En prélude au point d'achèvement, l'Etat avait déjà préparé le retour à la planification par la création du Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MINPLADAT). En 2004, ce département ministériel est devenu Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Une coïncidence avec l'adoption des lois du 22 Juillet 2004 sur la décentralisation. Venant ainsi matérialiser l'affirmation du principe de la décentralisation présent dans la constitution camerounaise du 18 janvier 1996.

Sur le plan de l'implémentation, l'Etat camerounais s'est doté d'outils opérationnels, à l'instar du Pndp, pour conduire sa politique d'amélioration des services sociaux de base au niveau local et de promotion du développement local. Pour répondre efficacement à cette attente du gouvernement, le PNDP a fait du Plan Communal de Développement l'axiome de son déploiement. Ce document, qui peut être considéré comme l'outil de référence de l'action des collectivités territoriales décentralisées, au plan économique et social, est régulièrement cité par le Président de la République.

Reconnaissance de l'Etat

La circulaire N° 002 CAB/PR du 09 juillet 2012 relative à la préparation du budget de l'Etat, pour l'année 2013, tout comme celle du budget 2014, précise au point 34 de la politique de dépenses en matière budgétaire que « les dépenses à retenir devront découler essentiellement (...) des Plans de Développement Communaux (devenu Plans Communaux de Développement, ndlr) ». Document technique donnant une visibilité de la situation locale, ainsi que des actions de développement à mener dans le temps et dans l'espace communal, le Plan Communal de Développement demeure ambigu pour les uns, peu connu et mal exploité par d'autres. Pourquoi le PCD ? Comment s'élabore-t-il ? Quel est son contenu ? Quel est le rôle des acteurs ? Autant de questions dont les réponses pourraient permettre une meilleure information/appropriation par les acteurs.

Le PCD part du constat de la limite des approches « Top down » dans l'élaboration des politiques publiques, prônant la prise de décision au niveau central sans intégrer les aspirations des populations à la base. A cela s'ajoute la forte dispersion des acteurs intervenant dans le développement des communes, sans oublier les doublons et la navigation à vue, à cause de l'intervention d'acteurs différents dans les mêmes

secteurs pour le financement des mêmes activités. Son élaboration passe par 07 étapes qui vont de la préparation du processus au Suivi-Evaluation participatif en passant par la collecte des informations à travers le diagnostic participatif dans ses 03 articulations: le Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV), le Diagnostic Espace Urbain Communal (DEUC), le Diagnostic Institutionnel Communal (DIC). L'on intègre aussi la consolidation des données de diagnostic participatif et la cartographie, l'organisation d'une planification, la mobilisation des ressources et la programmation communale.

Diversités d'acteurs

Le PCD comprend une monographie, cartographie de la commune ; la synthèse des résultats des diagnostics participatifs ; la planification sectorielle à long terme avec 29 cadres logiques qui représentent les départements ministériels et enfin la programmation. Cette dernière comporte, le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) présentant les priorités d'investissements de la commune pour les 03 premières années de mise en œuvre, l'évaluation sommaire environnementale du CDMT, un plan d'investissement annuel et un plan annuel de passation des marchés.

L'originalité du PCD vient, sans aucun doute, de la libre et pleine participation des différents acteurs à la base et ce, à toutes les phases du processus. C'est que la participation, dans le PCD, est plus qu'un mot. C'est un impératif catégorique, sans lequel aucune action ne saurait durablement être engagée au sein de la commune. Toute la structure, l'architecture, la texture du Pcd tourne autour de la notion de participation, moteur du développement participatif. Deux grandes phases peuvent ponctuer la vie du PCD: son élaboration et son exploitation. La première phase de réalisation des 03 diagnostics (DPNV, DEUC, DIC) fait intervenir entièrement les populations.

Concrètement comme c'est le cas de la commune de Fotokol, située à 105 km de Kousséri, chef lieu du département du Logone et Chari, région de l'Extrême Nord, l'on note une prise en compte des 84 villages où les populations sont parties prenantes au processus d'élaboration du Pcd. Elles interviennent lors du déroulement des 13 outils d'un diagnostic sectoriel village (DPNV) ceci dans le respect des étapes du processus : interview semi structurée (ISS), élaboration du tableau des solutions villageoises, en passant par l'élaboration-restitution de la cartographie participative. Le listing des problèmes, le dessin des diagrammes de Venn par groupes socioprofessionnels, la réalisation-restitution des Transects, la reformulation des problèmes par secteur à l'aide des outils de consensus, l'élaboration des arbres à problèmes, l'élaboration des arbres à objectifs, l'élaboration du tableau de solutions villageoises.

Les services déconcentrés de l'Etat

Au niveau du Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC), pas moins de 28 sectoriels sont consultés. Il s'agit des représentants les

différents chefs de services départementaux des ministères pour une bonne élaboration des 28 cadres logiques. Idem pour le Diagnostic de l'Institution Communale (DIC) qui garantit le même niveau de participation. Dans la phase de mise en œuvre du PCD, après mise à disposition de la commune, par le PNDP, de l'allocation, la participation des acteurs est pérenne, eu égard à leurs présences au niveau du mécanisme de suivi évaluation participatif.

Celui-ci s'articule pour une commune comme celle de Fotokol, autour de trois structures à savoir : les comités de concertations (84 Comités de Concentrations pour 84 villages) ; le comité de pilotage (COPIL) qui accompagne l'organisme d'appui local (OAL) chargé d'aider la communauté à l'élaboration de son PCD; le Comité de Suivi Evaluation (CSE) qui a pour principales fonctions, entre autres, de veiller à la qualité de l'élaboration d'un plan de développement communal; d'évaluer le taux de réalisation des actions prévues. L'une des conditions d'éligibilité, au sein des Comités de Concentrations et des Comités de Suivi Evaluation, consiste à résider permanemment dans la localité, et avoir participé au processus d'élaboration du diagnostic.

Spécificité

L'adhésion de toute la communauté au micro projet est garantie, grâce à l'approche participative utilisée par le PNDP. Ce qui favorise l'appropriation des ouvrages par ces acteurs. La communauté, à travers son comité de concertation (CC) s'appuie sur 02 instances, mise sur pied, pour veiller à la construction, à la maintenance et à la bonne utilisation des ouvrages. Il s'agit du comité de suivi de la construction et de la réhabilitation des ouvrages (composé de 03 personnes dont 02 membres résidant à proximité de l'ouvrage), du comité de gestion pour la maintenance et la bonne utilisation des ouvrages (composé de 06 personnes habitant dans la zone de l'ouvrage). Notons sur ce dernier point la présence parmi les 06 membres du comité, de 01 artisan réparateur – pour le cas d'un micro projet d'adduction d'eau. Réussir une telle agrégation/intégration des acteurs est loin d'être une sinécure, tant la jonction de personnalités, intelligences, politiques et sensibilités diverses peut être compliquée et difficile à matérialiser.

Le Plan Communal de Développement contient le diagnostic de la commune. Ce document offre une photographie aussi complète que possible de la commune. Il présente les potentialités, les faiblesses, les opportunités et les menaces qui pèsent. Sa méthodologie consacre la prise en compte, effective, des aspirations de la communauté, en même temps qu'elle est l'initiateur, conservateur, protecteur des ouvrages. Vivement que les nouveaux exécutifs communaux, ainsi que les élus, issus des élections du 30 septembre 2013, s'imprègnent de ce document et se l'approprient, dans leurs zones respectives pour un développement local participatif porteur de progrès pour la commune et ses habitants.

Attractivité

D'énormes potentialités d'investissement

En plus de constituer un véritable outil de pilotage pour les exécutifs communaux, les Plans Communaux de Développement présentent des véritables pôles d'investissements privés et publics. Tous les secteurs économiques sont concernés.

La plupart des investisseurs ont encore les yeux rivés vers les grands projets porteurs de croissance inscrits dans le Document de stratégie pour la croissance et de l'emploi (Dsce) en vigueur depuis 2010 au Cameroun. Certes, les grands projets identifiés se trouvent dans les municipalités du pays lorsqu'on regarde de près. Mais, l'impact serait plus important si, la terre locale attirait les investisseurs tant nationaux qu'étrangers. Ceci pour y installer des pôles pourvoyeurs de bien être pour les habitants. Car, tous les acteurs le reconnaissent, il faut améliorer la qualité des biens et services délivrés dans les municipalités. Et c'est un véritable cas d'école que livre le Plan de développement de la commune de Dschang dans la région de l'Ouest au Cameroun. Un repertoire de projets attend les investisseurs. Ceux-ci tournent autour des besoins de bases et les projets susceptibles d'impulser le développement d'une activité économique viable. Pour preuve, la commune ambition à partir dès 2015 de monter un projet de valorisation des chutes et de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la chute derrière la prison à hauteur de 500 millions F CFA.

Quête du bien être local

Bien avant, un projet de construction de nouvelles gares routières est planifié pour 2014 en partenariat avec le ministère de l'Habitat et du développement urbain. Toujours au cours de l'année 2014 qui marque l'entrée en fonction réelle des nouveaux exécutifs communaux, les premières fondations du stade municipal sont annoncées. Pour un coût global d'un milliard F CFA, le stade sera livré tel qu'on peut lire dans le Pcd en 2016. Les partenaires impliqués restent les acteurs tatiques notamment les départements ministériels en charge, des Domaines, de l'Habitat et du développement urbain et celui de l'Education physique. Comme pour garantir les bonnes conditions de vie dans la commune de Dschang, un projet d'extension du réseau électrique sur 20 km de basse tension dans l'espace urbain doit commencer suivant le document de planification en 2014. Sur le plan des transports, la réhabilitation de la piste de l'aérodrome est inscrit dans l'agenda de 2015 à un montant de 800 millions F CFA. Ici, comme dans d'autres projets, la mairie compte sur les bailleurs de fonds.

L'appel à l'investissement privé

A ce jour, l'initiative privée est encore à la traine. La mobilisation des ressources se fait en partenariat avec les organismes étatiques au premier rang desquels se trouve le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale qui est suivi du Programme national de développement participatif (Pndp). Les autres financements proviennent des organismes non étatiques à l'instar de la service technique de la coopération allemande, GIZ ; l'Association internationale des maires francophones. Par la coopération décentralisée, la commune de Dschang bénéficie de l'appui financier à travers un jumelage avec la commune de Vasanello et de la commune de Nantes. L'Etat effectue aussi un transfert de ressources dans le cadre du Budget d'investissement public. La ligne « élites extérieures et intérieures de la commune » est restée vide. Preuve que le terroir, n'attire pas encore les investisseurs privés individuels et les banques. Et pourtant, les municipalités ne peuvent prétendre à l'amélioration de la qualité des biens et services délivrés que dans une mutation des modes de financements et de négociations.

Mutation

Le défi de la coordination

L'élaboration des Plans Communaux de Développement dans les communes appelle à un nouvel exercice de la fonction de maire.

Un double rôle appelle les maires dans les communes. Celui de délivreur spécifique de biens publics et de coordinateur de tous les délivreurs quels qu'ils soient dans l'espace communal, souligne Jean Pierre Olivier de Sardan, directeur du Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (Lasdel) au lendemain d'un colloque international de Yaoundé en 2011 sur la décentralisation. La tâche semble alors grande pour les élus et l'avenir des municipalités en dépend. Tant tiraillées selon Jean Pierre Olivier de Sardan entre deux pôles, les communes ont le choix entre d'un côté « des allégeances factionnalistes, clientélistes, partidaires (politiciennes) où les élus sont inscrits dans des intérêts particuliers de groupes, de privilèges » ou de faire des communes « le pôle de l'intérêt public local émergent. » Tout est dit. La place du maire dans l'univers communal au Cameroun n'est pas éloigné. Ceci à cause de quelques constances qui jalonnent la marche de la décentralisation au Cameroun en particulier et en Afrique en général. La rareté des ressources à cause selon des experts « de l'absence de rigueur dans le recouvrement fiscal et le non respect des engagements de l'Etat en matière de transfert des ressources financières aux collectivités territoriales décentralisées. » En opposition avec le contexte de gestion participative et d'élaboration participative de Pcd, l'on relève aussi le peu de redevabilité envers les usagers dans les communes.

Intercommunalité

Des limites qui entravent l'action des maires. Et pourtant, la valorisation du potentiel économique local est indispensable. Pour cela, les pistes d'une mise en place d'une politique budgétaire réaliste et assise sur les capacités réelles de la commune est importante. Car, la participation des mairies dans le financement des infrastructures de base reste variable. Tenez, sur la construction et la réorganisation des espaces marchands entamées depuis juin 2011 dans la commune de Dschang, 90% des fonds provient des bailleurs de fonds. Ce qui montre la rareté des ressources au sein des communes. Au regard de cela, il importe de faire des Plans Communaux de Développement des outils de négociations avec les partenaires multiples. Entre communes dans le cadre de l'intercommunalité. Ici, l'avantage est mutualiser les coûts pour les projets structurants au niveaux des communes et optimiser les bénéfices. Des expériences ont par exemple lieu dans la partie septentrionale du Cameroun où les syndicats des communes participent à l'accroissement des ressources dans le secteur de l'élevage au regard de la porosité des limites communales lors des transhumances.

Suivre et orienter

Le succès de la mise en place des PCD passe aussi par une maîtrise des ressources humaines tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Là-dessus, les maires s'y emploient sous le regard des représentants de la tutelle. Ce d'autant plus que l'information occupe aussi une place centrale dans les PCD. Il faut valoriser au travers du site internet de la commune, mais aussi par l'usage des moyens classiques : radios communautaires et urbaines. Par là l'ensemble des populations; cibles premières des PCD pourront être au diapason des réalisations et exiger des comptes lors au sein des instances de dialogue constituées autour des associations de la société civile.

Afin de parvenir à l'attractivité des communes, les Pcd, instrument de pilotage appelle la mise en place d'un cadre de dépense à moyen terme sur une durée estimée à trois ans. Un temps nécessaire au renforcement des capacités des élus et d'une synergie d'action avec les services déconcentrés de l'Etat, la société civile et les chefs traditionnels. Le but final étant dans une quête de prospérité de créer une véritable plateforme de développement par une connexion avec les autres acteurs de développement que peuvent être : la diaspora, les élites, les opérateurs économiques. D'où l'importance d'un comité de suivi du Pcd dans chaque commune. Une partie essentielle qui accompagne chaque Pcd et où le chef de l'exécutif communal est appelé à jouer un rôle de premier plan.

Agreement

Mayors commend Communal Development Plans

Mayors of the South West region of Cameroon have unanimously acknowledged the benefits of the Communal Development Plans (CDP) designed with the assistance of the National Driven Community Development Programme (PNDP).

Meeting during a two day workshop organised in Buea by the PNDP in November 2013, the newly (re)-elected mayors praised the input of the PNDP in the domain of local development and decentralisation. According to the mayor of Tinto, “the workshop was an appropriate initiative which meets the goals of the PNDP and the guidelines of the CDP. After receiving an elaborate lecture on stakeholders, partners and facilitators of the CDP, he said “the CDP is a very important and strategic document for all councils. Thus, council executives should cherish it and vie for funding and technical assistance”.

His counterpart of the Eyumojock council holds that “such workshops are necessary tools and guidelines on how to improve the socio-economic and environmental situation of our communities.” He added that “such directives are enriching especially for us who are newcomers, needing more of such workshops to expand our scope”. This explains why most mayors suggested that the National Driven Community Development Programme should organise more of such workshops and seminars to train the new councilors and equip them with the necessary devices on how to go about the management of their communities.

Quizzed on what he gained from the training, the Mayor of Bamuso noted that the CDP is a very useful tool that will help in the prioritisation of council activities and projects without neglecting any area of development. The Mayor of Idabato on his part stressed that the CDP helps in the conception and follow-up of projects to guarantee successful execution.

The Mayor of Kombo-Abedimo said,

“with the financial year which is gradually coming to an end, what we have learnt from this workshop will permit us to improve our skills in areas where we were lagging behind. With this, funding bodies can continuously grant us funds to help our councils to develop.” According to him, the CDP allows councils to identify their projects from the bottom top unlike the period during which mayors sat in their offices to design projects which hardly met the aspirations of the population that voted them into office. Decrying the working conditions of mayors who work in unsecured areas, he suggested that, “the government should reinforce security within our territory and empower mayors of these areas with logistics in order to keep their councils permanently functional and protected.”

Speaking on behalf of the organisers, the moderator disclosed that a FCFA 1.3 billion FCFA package has been earmarked for the South West region in 2014. He said the PNDP places emphasis on modern agriculture, livestock, and environmental protection. To the Mayor of Konye, the CDP is a “reference document since it has been prepared with the consent and knowledge of the people who have identified priority projects for execution. I think it is an instrument that has to be taken seriously in trying to know what to implement for the council”.

The Mayor of Mbonge who was part of the team charged with the elaboration of his council's CDP said his five-year experience in the tenders' board gave him skills which will help him to properly manage funds from the National Driven Community Development Programme and his council. The Mayor of Dikome who is versed

with PNDP guidelines echoed the fact that “the workshop was like a rehearsal, given my past experience”. According to him, the CDP is a vital document which takes into consideration the plights of the community in terms of social structure, income generating activities as well as the creation of new schools and markets. He added that “it is a diagnosis of the council”. A similar view was shared by the Mayor of Tiko who agreed that the CDP looks at the municipality in various facets namely gender, income generating activities, infrastructure and how each can be developed successfully.

It should be noted that the National Driven Community Development Programme has been set up by the State of Cameroon to accompany councils in their development agenda. Reason why, the Mayor of Isangele emphasised on the timeliness of the CDP.

“It gives room for the council to liaise with the National Driven Community Development Programme and other partners like FEICOM”, she said.

The SDO in his closing remarks congratulated attendees. “I am confident that they gathered skills on management, accounting and funding of projects allocated by the PNDP for the well being of the population”, he noted. He further appreciated organisers of the seminar and insisted on the fact that “the PNDP is focused on assisting Cameroon in the policy of decentralisation put in place by President Paul Biya”.

At the end of the workshop, equipments to strengthen council management such as flat screen monitors, computer processing units, step-down transformers, printers, computer mice and software programmes of the CDP were given to councils.



A training session organized by PNDP for Mayors of South West Region

PCD : qu'en pensent les maires ?

Célestin Singai Kangou, Maire de Figuil



« Prêter attention au PCD »

Je suis à la tête de la commune depuis 1982. A cette époque, l'on nommait les administrateurs municipaux. Mais aujourd'hui, les maires bénéficient de la confiance des populations pour un mandat de 5 ans. En tant que doyen, je ne peux que conseiller aux jeunes maires

de prêter une attention particulière au PCD qui est un instrument leur permettant d'entretenir la confiance des populations par la prise en compte de leurs préoccupations. On apprend tous les jours, même quand on est ancien dans la fonction. De ce point de vue, cet atelier m'a permis d'apprendre davantage sur les moyens de bénéficier des mécanismes d'intervention du PNDP, afin de mieux satisfaire mes populations.

Emmanuel Amba, Maire de Messamena



« Le PCD nous évite la navigation à vue »

Les enseignements reçus me permettront d'assurer mes fonctions en tant que nouveau maire. Le PCD nous évite la navigation à vue. A ce stade, c'est un outil de travail et c'est sur le terrain que nous

pourrions tirer les leçons et penser aux améliorations futures.

Fissou Kouma, Maire de Yagoua



« Nous avons dans le PCD une programmation précise »

Etant ancien maire, nous sommes particulièrement au courant de ce qui se fait au PNDP. C'est donc une révision pour nous les anciens. Pour les nouveaux, c'est une occasion de se mettre à niveau. Le Plan de Développement

Communal (PDC) est entrain d'être actualisé et transformé en Plan Communal de Développement (PCD). Et là, la différence apparaît puisque dans le Pdc, les projets étaient présentés sans une programmation précise. Maintenant avec le PCD nous procéderons à l'élaboration d'un plan d'investissement annuel et un cadre de dépense à moyen, à court et à long terme nous permettra d'exécuter facilement les différents projets.

Théodore Manga, Maire de Touloum



« Le PCD permet de programmer, suivre et évaluer »

C'est une occasion importante pour les nouveaux maires de s'imprégner des mécanismes du PNDP. Il y a un point qui m'a beaucoup intéressé, c'est l'élaboration

du PCD. Il faut savoir programmer nos actions et y associer un suivi et une évaluation à toutes les étapes.

Denis Souaressam, Maire de Dziguilao



« Le PCD est la bible du maire »

Nous sommes bien outillés pour la suite de notre action. Le PCD est la bible du maire. C'est ce document qui donne la liste des projets à faire à court ou à long terme. C'est un instrument que nous allons suivre à la lettre pour le bien des populations.

Francois Xavier Seïbou, Maire de Kaélé



« Notre commune sera dotée d'un PCD dans les prochains jours »

Nous sommes arrivés à la tête de la mairie au moment où l'Organisme d'appui local était entrain de finaliser le travail de terrain pour doter la commune de Kaélé d'un Plan Communal de Développement.

Depuis deux jours, nous avons la première mouture. Elle sera validée par le conseil municipal dans les prochains jours.

Anne Marie Tsitsol, Maire de Angossas



Je brûlais d'envie de venir rencontrer tous ces partenaires et notamment le PNDP. Le PCD est un bon outil de travail qui fait que nous ne partions pas de rien, puisqu'il trace déjà le canevas à suivre.

Amadou Ahiwa, Maire de Ngong



« Le PCD va faciliter la gestion quotidienne de la commune »

Un séminaire en début de mandat pour les nouveaux maires ne peut être que bénéfique. J'ai eu la chance de participer à l'élaboration du PCD avant d'occuper la fonction de maire. Donc, j'ai une

parfaite connaissance du document et de sa finalité dans la gestion quotidienne de la commune.

Ibrahim Boukar, Maire de Maga



« Le PNDP a pris le taureau par les cornes »

En tant qu'ancien maire, cet atelier est une belle opportunité. Le PNDP a pris le taureau par les cornes dès le début du mandat. Puis que le mandat d'un maire va du premier au dernier jour. Et l'électorat

n'attend pas. Le PNDP vient alors nous aider à mieux répondre à l'amélioration des conditions de vie des populations. En cela, le PCD nous a permis d'avoir un diagnostic réel des problèmes de développement.

Manga Ndongo epse Mvondo, Maire de Bikok



«Toujours actualiser le PCD pour plus de financement»

Le PNDP nous a montré qu'il tient compte de ses partenaires sans distinction puisque les anciens et les nouveaux maires se retrouvent au même moment en ce début de mandat.

Moi je suis maire depuis six ans, mais j'ai appris beaucoup au terme de ce travail. Je suis particulièrement intéressée ce d'autant plus que notre Plan de développement communal a connu une actualisation et est aujourd'hui érigé en Plan Communal de Développement. Et au regard des enjeux de développement ce document est un instrument de travail indispensable pour nous. Nous n'avons qu'à l'appliquer. Mais une des difficultés se situe au niveau de la mobilisation des ressources d'investissements. Un travail reste à faire sur ce plan. De même que les maires doivent s'informer des potentialités en matière de financement de projet et actualiser leur Plan communal de développement. Je fais ici allusion au potentiel ressource disponible dans l'intégration de droits de l'enfant dans le PCD.

Jerôme Ondobo Momo, Maire de Ntui



«Le PCD stimule l'efficacité et l'efficacité dans la gestion»

Cet atelier est important en ce début de mandat parce que nous bénéficions de l'expertise dont nous ne disposons pas toujours dans nos communes. Pour le cas de la commune de Ntui, le Plan Communal de Développement est en cours de finalisation. Le premier document a connu des corrections, nous aurons donc un document définitif dans les prochains jours. Ce document favorisera l'efficacité et l'efficacité dans la gestion de notre mairie.

Marc Nyemeck, Maire de Dibang



«Le PCD mérite sa place dans le contexte du budget programme»

Mettre les maires nouvellement élus et les anciens maires en un même lieu est bénéfique en ce début de mandat. L'action du PNDP offre ainsi un cadre d'apprentissage. Nous faisons partie des premiers bénéficiaires des actions du PNDP. Les méthodologies de ce Programme offrent une clarté dans la gestion des communes. Aujourd'hui, le Pcd mérite sa place dans le contexte général de finance publique au Cameroun avec les budgets programmes. Que les agents communaux recrutés avec le concours du Pndp nous accompagnent dans la collecte de nos recettes.

Jean Jacques Ipando, Maire de Moloundou



« Il faut vulgariser les PCD auprès des partenaires au développement»

Il n'y a pas d'anciens et de nouveaux maires en termes de formation. C'est dans la pratique des principes de bonne gouvernance par exemple que les populations nous attendent. Et l'action du PNDP est allée au-delà de sa collaboration avec les communes pour nous parler des questions de décentralisation. En ce qui concerne le PCD, c'est la feuille de route du développement. Ce document doit être vulgarisé auprès des partenaires dans le cadre de la coopération décentralisée. Il faut mettre le PCD à la disposition des partenaires au développement.

Faustin Kouta, Maire de Ngoro



«Un livre de chevet en matière de développement»

Une belle opportunité en ce début de mandat. Le PCD de ma commune est en cours de finalisation avec les corrections apportées à l'ancien Plan de développement communal. Et nous rassurons les populations qui nous ont à nouveau fait confiance que la commune de Ngoro disposera bientôt d'un livre de chevet en matière de développement.

Gabriel Ngong Zebo, Maire de Messondo



«D'ici un an les populations auront du concret».

Nouveau maire que je suis, j'ai l'obligation de me mettre à l'école. C'est vrai que l'agent communal de développement m'apporte un soutien depuis mon élection. Ce qui m'intéresse, c'est la disponibilité des cadres du PNDP à nous apporter un éclairage sur les différents points de notre action future. Je peux vous rassurer que d'ici un an, passé la phase d'imprégnation, les populations auront du concret.

Ton Manguelle, Maire de Bondjock



«Nous appelons à une corrélation entre PCD et BIP»

Notre Plan de développement communal n'a pas encore connu une mutation en Plan communal de développement (PCD). Mais nous avons compris que ce document est la boussole de la commune en matière de développement. Nous avons tiré les difficultés du Plan de développement communal. Notamment l'inadéquation entre budget d'investissement public (BIP) et les besoins réels des populations locales. Ce qui fait qu'il y a une répartition inégale des projets. Certaines régions bénéficiant plus que d'autres. Et lorsque nous savons la difficulté à mobiliser les fonds, il faut dire que le déséquilibre est manifeste.

André Tsala Messi, Maire de Monatéle



«Avec le PCD, nous ferons des pas de géant vers le développement»

Toute mon appréciation au PNDP pour cette initiative en début de mandat. Au cours de cet atelier j'ai assimilé cet événement à une sorte de rentrée des maires du Cameroun puisque les actions similaires se tiennent dans l'ensemble des régions. Je suis d'ailleurs mieux placé pour apprécier les actions du PNDP car je suis à la tête de la mairie de Monatéle depuis 1996. Le PCD, un important outil tout comme le PNDP est partenaire stratégique pour les communes au Cameroun. Nous avons expérimenté les premiers Plans de développement communaux qui étaient arrimés au Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) aujourd'hui avec la mutation vers la quête de la croissance dans le cadre du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) nous avons le Plan Communal de Développement. Avec la planification, il reste le souci de sensibilisation des populations et des potentiels investisseurs. Avec l'adhésion collective autour du PCD nous ferons des pas de géant vers le développement.

François Bindzi Ebode, Maire de Lobo



«Les populations vont tirer le grand avantage».

Le PNDP confirme sa posture de partenaire essentiel dans l'accompagnement des communes au Cameroun. Avant d'être maire, j'ai eu la chance de participer en tant qu'élite à la conception du Plan communal de développement de la commune de Lobo. Je suis donc au fait de ce document et des pratiques du Pndp. Sur le terrain ce Programme a consolidé son action et jouit d'une expérience certaine.

Dieudonné Zang Mba, Maire de Mbalmayo



«Le PCD est le meilleur moyen d'enclencher le développement local».

Cet atelier est une bonne démarche de sensibilisation sur le Plan communal de développement. Maintenant, il faudrait les arrimer aux différents guichets de financement. Et le premier en l'espèce c'est le budget d'investissement public. Je pense qu'il faut aller vers un arrimage véritable entre les projets des PCD et le BIP. L'avantage ; c'est que le Pcd est le reflet des réalités de la base, des villages de chaque commune disposent d'un plan de développement retracé dans le PCD. C'est le meilleur moyen d'enclencher le développement au niveau local tant que le PCD et le BIP seront séparés, les écarts en matière de satisfaction des besoins des populations seront de plus en plus énormes.

Paul Lolo, Maire de Yaoundé VI

«Nous préparons le terrain pour accueillir le PNDP dès 2014».

Cet atelier montre une synergie entre les élus locaux et le gouvernement ceci par la présence du Secrétaire général de la région du Centre, représentant du Gouverneur mais aussi des autres ministères. En tant que nouveau maire, j'ai aussi relevé les facilités qu'offre le PNDP dans le processus du développement local. Et le fait que notre commune sera éligible à la prochaine phase, cet atelier est une occasion de se préparer à présenter les bases de travail entre la commune de Yaoundé 6 et le PNDP.

Marie Pascale Mbock Mioumnde, Maire de Nguibassal

«Que l'Etat s'appuie sur les PCD pour les générations futures».

Le PCD est un outil de travail. Je peux dire dans notre contexte que c'est le seul outil à la disposition du maire. Notre gratitude au ministère de l'Economie de la planification et de l'aménagement du territoire et au Pndp pour l'élaboration de ce document en intégrant l'ensemble des acteurs du territoire communal. Nous appelons donc les responsables étatiques à s'appuyer sur ce document de planification dans la mobilisation des ressources pour le bien des générations futures.

Jean Marie Manga, Maire de Nkondjock

« Que les maires et les députés s'inspirent du PCD »

Pour nous qui entrons pour la première fois dans l'exécutif communal, c'est un atelier qui vaut la peine. Nous avons beaucoup appris en ces deux jours. Le PNDP nous a exposé ses mécanismes. Le PNDP nous a initié à la gestion comptable et les sanctions prévues dans le processus chaque fois qu'il y aura défaillance. S'agissant du PCD, c'est un élément essentiel qui nous oriente dans le travail. Il nous permet de fédérer les actions des élus municipaux mais aussi des députés dans le cadre des microprojets. Il s'agit donc d'un cadre de travail précis.

Jacques Maboula Bouya, Maire de Yabassi

« Que les populations s'approprient leur territoire »

Il y a beaucoup de volonté de la part du gouvernement. Il ne reste qu'à impulser au niveau local. Le seul problème c'est l'appropriation par les utilisateurs, les ordonnateurs et tous les autres acteurs. Ce d'autant plus que les populations déplorent que la réalisation des projets ne suit pas la vitesse des réclamations en terme de besoins. Dans ce contexte, le PCD apparaît comme un tableau de bord. Il faut mettre des outils pour créer la richesse et faire en sorte que les populations s'approprient leur localité pour les générations futures. En cela, le PCD est un instrument salubre.

Guy Wambo, Maire de Loum

« Le PCD est une révolution pour le développement »

Cet atelier a édifié notamment sur les mécanismes de financement des projets par le PNDP. Nous serons alors plus regardants sur le terrain. S'agissant du PCD, c'est une révolution. Car par le passé, les projets se décidaient au haut niveau. On ne prenait pas en compte les réalités des populations. Aujourd'hui, les populations sont impliquées.

Adrienne Demanou Tapamo, Maire de Fokoué

«Sans le PCD je n'ai pas de vision»

Je dois dire que si le PNDP n'avait pas existé, il aurait fallu le créer. Car c'est l'outil d'accompagnement par excellence des mairies, dans la mise en œuvre de leurs programmes de développement. D'abord à travers le Plan Communal de Développement, qu'il finance et pour lequel il recrute des agents d'accompagnement, des OAL, ensuite pour la présentation de l'organisme PNDP, dans leur rôle central d'accompagnement des mairies. Par rapport au Plan Communal de Développement, c'est lui qui m'apportera tout, parce que si je ne l'ai pas, je n'ai pas de vision. C'est l'instrument qui me permet d'avoir la vision pour avancer.

Nicky Love Fotso, 1^{er} adjoint au Maire Bandjoun

«Une nécessité pour les communes»

J'ai bien compris le fonctionnement du PNDP et son importance dans le fonctionnement d'une mairie. Le Plan communal de développement était une véritable nécessité pour aider les communes dans leur fonctionnement, les nouveaux et mêmes les anciens maires dans la mise en place d'une politique efficiente au sein de la commune. Ce plan ne peut être que très bénéfique s'il est effectivement mis en pratique.

Guy Efon, Maire de Santchou

«Une sorte de bréviaire»

Je retiens beaucoup de choses au cours de cet atelier, avec ce que je sais du Pndp, depuis ce matin, je suis de plus en plus convaincu que le PNDP sera un partenaire privilégié pour le développement de ma commune. Le Plan Communal de Développement à mon sens, c'est beaucoup plus une feuille de route qu'il importe d'avoir au chevet de son lit. Le Pcd est une sorte de bréviaire, de boussole qui guide une commune et rien de grand ne peut, à mon sens, se faire sans cette feuille de route au sein de la commune.

Kamdoum, Maire de Bamendjou

«Toujours faire des mises à jour du PCD»

La grande leçon que je tire est relative au Plan communal de développement (PCD) qui, est le livre de chevet. C'est un document qui rassemble tous les préoccupations des populations ; tous les projets qui vont être mis en œuvre au bénéfice des populations. C'est un document que nous devons consulter tout le temps et faire des mises à jour, et c'est avec ce document que nous allons négocier des financements pour les projets en cours. Nous allons utiliser ce PCD pour aller vers les partenaires ; nous allons utiliser ce document pour négocier des partenariats au niveau de la coopération décentralisée, notamment avec l'extérieur ; nous allons aussi utiliser ce document pour aller vers nos élites qui peuvent porter des projets, afin qu'elles s'approprient ce document et qu'elles voient dans ce document qu'est ce qui est faisable à leur niveau ; il faut également le restituer aux populations, car certaines communautés peuvent prendre en main certains projets qu'elles mêmes ont intégrées dans ce document. C'est un outil qu'il faut faire connaître, le vanter et même le mettre sur la toile.

Charles Emedec, Maire de Bakou



«Un travail de proximité qui rapproche de la base».

Sentiment de satisfaction parce qu'aujourd'hui beaucoup de choses vont changer pour la gestion de la mairie, je pense qu'il faut vraiment s'adapter, se former, puisque c'est à partir de cette formation qu'on peut mieux gérer la mairie. Je retiens plus le travail de proximité qui rapproche de la base et donc de la population. C'est à partir de cette base qu'on peut ressortir les projets, dont les priorités émanent des besoins exprimés par les populations. Le Plan Communal de Développement est une très bonne initiative, qui peut beaucoup apporter. Tout le monde est partie prenante dans ce document, qu'il s'agisse du conseil municipal, de la population, des élites. Tout ce monde doit s'unir pour ressortir les priorités et trouver des voies et moyens pour faire avancer la mairie.

Gustave Youdom, Maire de Batié



«De 16 secteurs dans le PDC à 28 dans le PCD»

Il faut dire qu'avant d'actualiser ce plan, en 2008 nous avions des UPP dont la synthèse nous avait permis d'obtenir le Plan de Développement Communal. De ce précédent document, j'ai eu à obtenir la construction de l'hôtel de ville en construction, par l'élite Batié ; de plus le PNDP m'aide à financer la construction d'un bloc administratif dans un CES de Batié, notamment au CES de Bali, tout cela est sorti de ce PDC. On part de 16 secteurs pour l'ancien document à 28 secteurs pour le nouveau, donc tous les domaines sont pris en considération.

Ndzouebeng, Maire de Nkong Nzem



«S'engager en connaissance de cause»

Le Pcd est un document très important dans la mesure où il fixe les grands axes de développement de notre commune. Le précédent Plan est arrivé à terme et mérite d'être actualisé surtout en tenant compte des défis urbains. Ce document nous permet de procéder à une bonne planification, une bonne programmation des projets qui nous permet de nous engager en connaissance de cause.

Paul Kene, Maire de Batcham



«Un document important pour toutes projections»

C'est un document qui recense l'essentiel des besoins des populations, il est important de l'avoir pour faire toutes les projections utiles. Parce que nous avons devant nous des défis de développement, il faut déjà savoir ce que nous sommes en train de faire, ce que nous allons faire, pour pouvoir nous mettre au travail.

Jules Hilaire Focka Focka, Maire de Bafoussam 1^{er}



«Finie la navigation à vue»

J'ai beaucoup d'espérance dans le PCD qui est notre guide et qui nous évite la navigation à vue. Encore une fois, cet atelier est une formidable initiative qui va outiller les maires. Ils ont un document qui va leur permettre d'être efficace, un document qui est l'émanation de la population, qui contient tous les éléments pour développer sa commune.

Adamou Moumben, Maire de Bangourain



«Il faut rattraper le retard en matière de développement»

le PCD est le livre de chevet pour tous les chefs d'exécutifs communaux. C'est le lieu de remercier le gouvernement qui a pensé à mettre sur pied une telle structure pour accompagner le développement dans les différentes communes du Cameroun. Je note une faible appropriation du PCD par mes prédécesseurs, qui contraste avec celle des autres maires que j'ai rencontré ici. J'en appelle à l'accompagnement constant de la Cellule PNDP de l'Ouest pour rattraper le retard énorme pris par l'exécutif communal de Bangourain

Jean Pierre Tsiaze Fozang, Maire de Penka Michel



«Travailler de façon scientifique et rationnelle»

Le PNDP a pris le taureau par les cornes, puisqu'il nous permet à peine élu d'entrer en contact avec les réalités du Programme. Pour l'instant j'expérimente encore l'ancien système Plan de Développement Communal, qui est déjà en train d'être frappé d'obsolescence. Le précédent document, même s'il avait quelques petites lacunes, du fait de l'OAL qui était chargée de le mettre sur pied, nous a permis de travailler de manière scientifique et rationnelle avec nos partenaires. Nous osons croire à un changement avec le nouveau Pcd.

Celestine Ketcha Courtes, Maire de Bangangté



«Il faut vulgariser le PCD auprès des bailleurs de fonds»

C'est important que les nouveaux maires sachent que le PNDP est un outil de développement, qu'il faut prendre cet outil très au sérieux, qu'il faut être discipliné, impliqué et avoir la quête permanente de la gouvernance pour réussir à mettre en œuvre les projets de développement et changer les conditions de vie des populations. J'ai bon espoir, qu'au sortir de cet atelier, beaucoup de nouveaux maires vont, comme moi, décrocher des projets à l'international auprès de partenaires, comme sur le plan national auprès du Feicom. Outre les projets se chiffrant à plus de 300 000 000 F CFA, pour le dernier relatif à l'assainissement, j'ai pu décrocher le 1er prix Feicom, d'une valeur de 50 000 000 F CFA et ce grâce au PCD. Je vais régulièrement dans le PCD pour voir quels sont les projets identifiés pour résoudre les besoins identifiés et prioritaires. A chaque fois que je monte les dossiers autour j'obtiens facilement les financements.

Giselle Rose Mbanz, Maire de Doumé



« Je pense que le PCD confine un peu le maire en termes de réalisation »

Ma satisfaction est grande au terme de cet atelier. L'action du PNDP est indispensable avec la mise en place des PCD dans les différentes communes du pays. A cela il faut saluer le rôle des agents communaux recrutés par le PNDP pour tirer la commune vers le développement en améliorant la collecte des recettes sur le terrain. Mais en termes de limites, je pense que le PCD confine un peu le maire en termes de réalisation. Il faut intégrer une marge de manœuvre pour agir de façon ponctuelle sur certaines situations.

« Le PNDP III sera une phase de consolidation des acquis... »

Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire



Après les législatives et municipales couplées du 30 septembre 2013, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lève un pan de voile sur la stratégie gouvernementale en matière de développement local. Dans un entretien exclusif accordé à votre Magazine, tout ou presque semble dit sur la contribution du MINEPAT au processus de décentralisation, voire sur l'implication du PNDP dont les acquis accumulés depuis son lancement devraient être consolidés et pérennisés.

Excellence, Monsieur le Ministre, au-delà des visites de terrain que vous avez eu à effectuer et des rapports qui vous sont transmis, quel regard jetez-vous sur le Programme National de Développement Participatif ?

Le Programme National de Développement Participatif est, à n'en point douter, une success story en matière de développement local au Cameroun. J'en veux pour preuve le satisfecit des bénéficiaires au regard de la qualité des infrastructures sociales de base offertes, et de l'impact des réalisations sur le quotidien des populations et des communes. Je saisis l'occasion qui m'est donnée pour présenter mes chaleureuses félicitations à Madame le Coordonnateur National et à son équipe pour ce bel exemple d'accompagnement de la politique du Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, en matière de développement local, pierre angulaire de notre ambition commune d'émergence.

Le PNDP semble jouir d'une certaine confiance de la part des Bailleurs de fonds, améliorant ainsi l'image de marque du Cameroun auprès de ses partenaires. Comment expliquez-vous cet état de grâce ?

Au fil des années, le PNDP a su rassurer, à la fois l'Etat et les partenaires au développement. En effet, lancé dans sa phase

initiale en 2004 avec des ressources limitées, notamment les fonds IDA mis à disposition par la Banque Mondiale et les fonds de contrepartie de l'Etat, le PNDP a connu en 2006 un accroissement substantiel de ses ressources. Je pense notamment aux fonds de la Coopération allemande (KfW), aux ressources du Fonds Mondial pour l'Environnement (GEF) pour la mise en œuvre du Projet de gestion durable des terres (PGDT) adossé au PNDP, aux fonds de la Coopération japonaise (JSDF) ainsi qu'aux fonds C2D de première génération.

En deuxième phase, la Banque mondiale a doublé ses financements tandis que les fonds C2D ont triplé. Cet état de choses a facilité l'extension du Programme à l'ensemble des 10 régions du Cameroun, donnant ainsi l'opportunité à l'ensemble des communes des zones rurales, soit 329, de bénéficier des actions multiformes du PNDP.

La rigueur dans la gestion des ressources allouées, la traçabilité, la visibilité et la lisibilité des actions du PNDP sont autant d'éléments qui, en matière de gouvernance, inspirent tout naturellement la confiance des partenaires au développement.

Cela donne les résultats que l'on sait : 689 microprojets en première phase et 1591 microprojets pour la deuxième phase, avec un taux de décaissement supérieur à la moyenne ; soit 99% en première phase et 100% en deuxième phase (notamment sur fonds IDA).

L'Etat est un bailleur important du PNDP et participe à son financement à travers les fonds de contrepartie. Comment résoudre les difficultés rencontrées dans la mobilisation de cette contrepartie ?

La difficulté de mobilisation la contrepartie de l'Etat n'est pas spécifiquement liée au PNDP, car, comme vous le savez, le gouvernement est engagé sur plusieurs fronts. Toutefois, avant la fin de chaque exercice, les engagements de l'Etat ont toujours été tenus, à travers notamment les interventions spéciales et surtout les

ressources issues de la remise de la dette, comme c'est le cas avec les fonds du Contrat Désendettement-Développement, plus connus sous le nom C2D. Ils démontrent, s'il en était encore besoin, la détermination du gouvernement à assumer les engagements pris vis-à-vis des partenaires au développement.

Comment jugez-vous le degré de participation citoyenne aux différentes actions du PNDP et quelles leçons en tirez-vous pour une meilleure poursuite du processus de décentralisation en cours dans le pays ?

Il convient de noter le niveau impressionnant d'implication des populations dans la prise en main de leur développement, à la fois à travers leur participation effective au processus de planification, la contribution des bénéficiaires dans la réalisation et l'entretien des ouvrages.

En première phase, la contribution financière des populations à la réalisation des microprojets a été largement supérieure aux prévisions. Un contrôle citoyen accru des populations ou de leurs représentants à la gestion de leur commune ou communauté pourra, à terme, renforcer le processus de décentralisation et son appropriation par les populations.

Les communes d'arrondissement expriment le besoin d'avoir un plan communal de développement adapté à leurs spécificités de communes où se côtoient des aspects et des zones à la fois urbains et ruraux. L'expérience du PNDP peut-elle servir ?

Cela va sans dire. L'expérience du PNDP en matière de planification locale a fait tache d'huile et même, a fait école. En témoignent les nombreuses sollicitations exprimées par certaines communes d'arrondissement afin de pouvoir bénéficier de l'accompagnement du PNDP dans ce processus. L'occasion offerte par le passage à la troisième phase pourrait amener le gouvernement à reconsidérer les missions du PNDP actuellement limitées aux seules communes situées en zone rurale. Une réflexion est engagée dans ce sens.

Comment réussir le pari de faire du Plan Communal de Développement un outil majeur de préparation du Budget d'Investissement Public quand on sait à quelles difficultés le Ministère fait face dans ce travail, notamment avec la pression des élites et de plusieurs acteurs politiques ?

Depuis 2012, le Chef de l'Etat a, dans la circulaire qui précise ses très hautes directives dans la préparation du budget, instruit le gouvernement d'utiliser, entre autres documents de planification, le PCD dans la sélection des projets à retenir au budget d'investissement public. Ceci est une forme de reconnaissance de l'importance de ce document de pilotage des collectivités.

Est-il nécessaire de donner force de loi à ces hautes directives pour l'ensemble des acteurs du développement local afin qu'ils l'utilisent pour le développement de nos collectivités et le mieux-être des populations ? Si c'est une préoccupation, celle-ci peut être mise à l'étude.

Jusqu'ici les actions de planification et de renforcement des capacités communales menées par le PNDP sont suivies de financements à titre pédagogique de microprojets qui semblent avoir les faveurs des populations à la base. Est-il possible de voir la cagnotte du Programme augmenter à l'avenir ?

Cette perspective peut être envisagée au regard de la confiance dont jouit à ce jour le PNDP auprès des bailleurs de fonds.

Par ailleurs, les Collectivités Territoriales Décentralisées doivent bénéficier dans les prochains mois d'un accroissement de leurs ressources financières grâce à l'élargissement par l'Etat de l'enveloppe dédiée à la Dotation Générale à la Décentralisation. Ceci pourrait permettre aux communes de financer par des



ressources propres les microprojets inscrits dans le PCD.

Mais je souhaite également rappeler que plusieurs initiatives sont prises dans le sens d'accroître les marges de manœuvres de l'Etat en matière de financements alternatifs : qu'il s'agisse des contrats de partenariat public-privé, de l'emprunt obligataire ou de la recherche des financements non générateurs d'endettement, et donc ne nécessitant pas la mise à disposition des fonds de contrepartie, et j'en passe, toutes ces actions visent à faire en sorte que l'Etat honore ses engagements en tout temps et en tout lieu, et assume pleinement ses fonctions régaliennes.



Quels seront les axes du PNDP III que les communes attendent de leurs vœux ?

Ce sera une phase de consolidation des acquis des deux premières phases. Pour le moment, le Gouvernement est en train de finaliser avec les partenaires au développement les principaux axes de la troisième phase du PNDP, dont l'orientation est celle du développement de l'économie locale avec un accent particulier sur le volet agricole.

Comment le Gouvernement entend-il capitaliser les acquis du PNDP ?

En tant que tutelle du PNDP, nous ne pouvons qu'encourager et promouvoir la capitalisation des nombreux acquis de ce Programme. En temps opportun, le Gouvernement pourra explorer toutes les options de capitalisation de ces acquis. Il n'y a aucun tabou sur la question.

Etat de mise en oeuvre au 3^e trimestre 2013

Le PNDP est un programme multi bailleurs (IDA, C2D, KfW, FEM, bénéficiaires). L'objectif du PNDP à l'orée de la 2^{ème} phase est d'améliorer l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation ou/et assainissement) dans les communes cibles et étendre l'appui au processus de décentralisation.

Il ressort de l'état des réalisations par composantes, succinctement que :

- ❖ Pour la composante A : appui au développement local
 - L'accompagnement de la 1^{ère} vague des 68 communes, pour l'actualisation de leurs PCD se poursuit. Après la réalisation

du diagnostic des données, la consolidation par les OAL – organismes d'appui local est en cours,

- Le processus de sélection des OAL pour la 2^e vague des 83 communes est en cours. Même si ici, comme au premier semestre, l'harmonisation des procédures avec le MINMAP, continue à ralentir le processus. Néanmoins le processus de sélection des OAL se poursuit pour les 83 autres communes où la constitution des listes restreintes est déjà bouclée.

Tableau N° 3b : Situation du processus d'actualisation des PDC phase 1

	AD	CE	EN	NO	OU	SU	TOTAL
Sélection OAL en cours	06	29	11	07	18	13	84
Diagnostic en cours de finalisation ou de consolidation	12	17	12	07	12	07	67
TOTAL	18	46	23	14	30	20	151

- Le renforcement des capacités d'intervention des communes avec, au total, 503 agents communaux dont 245 agents techniques et 258 agents financiers sont actuellement en poste

Tableau N°4 : Agents communaux

Situation des agents communaux	AD	CE	EN	EST	LT	NO	NW	OU	SU	SW	TOTAL
AGENT DE DEVELOPPEMENT	21	64	47	31	23	21	31	40	25	25	328
Poste pourvus	21	30	45	27	20	20	24	21	12	25	245
Poste vacant		34	2	4	3	1	7	19	13		83
AGENT FINANCIER	21	64	47	31	23	21	31	40	25	25	328
Poste pourvus	21	38	46	30	20	19	25	23	13	23	258
Poste vacant		26	1	1	3	2	6	17	12	2	70
TOTAL POSTES POURVUS	42/42	68/128	91/94	57/62	40/46	39/42	49/62	44/80	25/50	48/50	503/656

Mise en œuvre des microprojets

Au cours du 3^{ème} trimestre, 278 nouveaux microprojets ont été financés pour un montant de l'ordre de 2,4 milliards FCFA. Avec ces microprojets, le portefeuille du PNDP pour la 2^{ème} phase compte au total 2 149 microprojets, soit 1 869 sous allocation et 280 microprojets de capitalisation. De ces microprojets, 1 030 sont achevés et fonctionnels, 690 sont à des degrés divers d'exécution et 429 dans le processus de passation des marchés.

L'état de mise en œuvre des microprojets au 3^{ème} trimestre 2013 se présente ainsi qu'il suit :

Capitalisation de la phase I. En plus des 689 microprojets que comptait le portefeuille du PNDP en fin de première phase, 280 microprojets sont mis en œuvre.

Mise en œuvre des microprojets dans le cadre des allocations. Dans le cadre des allocations, 278 microprojets ont été financés au 3^{ème} trimestre 2013. Avec les 277 microprojets déjà financés sous allocations au 1^{er} semestre 2012, le nombre total de microprojets financés dans le cadre de la phase 2 sous

allocation est de 1 869. De ces microprojets, 770 sont achevés, 673 en cours d'exécution et 426 au stade de la passation des marchés.

Hormis les microprojets réalisés à la phase I, le portefeuille du PNDP comprend de manière cumulée 2 149 microprojets (1 869 sous allocations et 280 issus de la capitalisation de la phase I) dont 1 030 achevés, 690 en voie d'achèvement et 429 dans le circuit de la passation des marchés ou du virement.

- ❖ Pour la composante B : appui aux communes dans le cadre de la décentralisation
 - le PNDP a démarré une autre phase de l'opération d'installation et la formation des utilisateurs du logiciel Sim_ba dédié à la gestion financière et comptable. L'avant projet de déploiement de ce logiciel a été finalisé pour cette seconde phase qui concerne 100 nouvelles communes.
- ❖ Pour la composante C : coordination, gestion, suivi évaluation et communication

Le tableau ci-dessous donne une vue synoptique des microprojets depuis le début de la deuxième phase.

	Situation des Microprojets financés phase 1	Etat actuel des Microprojets financés en 2012			Mise en œuvre des microprojets 2013				TOTAL Phase 2		
		Capitalisation	Allocation	Total	Allocation Trim 1	Allocation Trim 2	Allocation Trim 3	Total au 30/09/2013	Capitalisation	Allocation	TOTAL
Nombre de microprojets (conventions déjà signées)	689	280*	1 034	1314	145	132	278	555	280	1 869	2 149
Non démarrées	-	3	180	183	103	109	31	243	3	426	429
En cours		17	557	574	6	22	71	99	17	673	690
Achevées	689	260	297	557	36	1	176	213	260	770	1 030
Montant de microprojets (conventions déjà signées)	14 586 802 542	2 462 553 291	9 093 857 509	11 556 410 800	1 275 250 811	1 160 917 980	2 444 963 625	4 881 132 416	2 462 553 291	16 437 543 216	18 900 096 507
Non démarrées	-	26 384 500	1 583 069 973	1 609 454 472	905 867 818	958 636 817	272 639 828	2 137 144 463	26 384 500	3 746 598 935	3 772 983 435
En cours		149 512 164	4 898 722 082	5 048 234 246	52 768 999	193 486 330	624 433 156	870 688 485	149 512 164	5 918 922 731	6 068 434 895
Achevées	14 586 802 542	2 286 656 627	2 612 065 455	4 898 722 082	316 613 995	8 794 833	1 547 890 639	1 873 299 467	2 286 656 627	6 772 021 549	9 058 678 176

Au niveau du suivi évaluation

En ce qui concerne le suivi-évaluation, des améliorations ont été suggérées pour le progiciel PROADP de gestion d'information technique. Les trois études permettant d'apprécier l'état de mise en œuvre du Programme, encore en cours au 1^{er} semestre 2013 se sont poursuivies à savoir

- (i) Evaluation d'impact avec l'INS (KFW à l'Extrême-nord et PNDP II dans les dix régions) ;
- (ii) Evaluation de la satisfaction des bénéficiaires par rapport aux différents services offerts par le Programme et ;
- (iii) Audit technico-financier de l'utilisation des allocations par les communes (2010-2011).

D'autres études ont également été lancées. Il s'agit de

- (i) Evaluation socio-environnementale ;
- (ii) Etude sur le volet agricole ;
- (iii) Audit technico financier (2012).

Au niveau des aspects socio environnementaux

Un atelier national co-organisé par le PNDP et le Ministère en charge des Affaires Sociales a eu lieu 8 au 17 juillet 2013 à Kribi. Regroupant les maires, les Délégués régionaux, départementaux et les Chefs de services d'action sociale, cet atelier a donné l'occasion, non seulement de former les Responsables des Services des Affaires Sociales désignés en avril 2013 sur la Méthodologie d'Approche des Populations Pygmées (MAPPAPY), mais de valider les plans opérationnels d'actions spécifiques à chacune des 31 communes bénéficiaires de l'opération. A la suite de cet important atelier,

les plans d'actions sont en cours de mise en œuvre par les SAS sur le terrain, en accompagnement des plateformes communales.

Par ailleurs, en collaboration avec les services locaux du MINAS, le PNDP a identifié, facilité l'inscription et assuré la prise en charge au titre de l'exercice 2012-2013, de 08 enfants pygmées dans les écoles de formation professionnelle, soit 03 comme élèves aides-soignants à Ebolowa, 01 élève maître de l'enseignement technique à l'ENIET de Soa, 03 comme élèves aides-soignants et 01 élève infirmier à Bertoua. Les 6 enfants inscrits comme aides-soignants ont achevé leur formation sont en cours d'accompagnement pour leur intégration à la fonction publique camerounaise.

Au cours du trimestre, les dossiers de 7 nouveaux enfants ont été proposés pour inscription au titre de l'année académique 2013-2014, 05 à l'Est et 02 au Sud.

Au niveau de la communication

Au chapitre de la communication, les principaux chantiers ont porté sur la 1^{ère} édition des Echos du PNDP en cours d'édition à la fin du 3^{ème} trimestre et les activités courantes de couverture médiatique des réalisations du PNDP.

Au niveau de la passation des marchés

Au cours du trimestre 2013, la commission spéciale de passation des marchés a régulièrement fonctionné et plusieurs marchés ont été passés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Types de marchés	IDA		ETAT C2D		ETAT FCP		ETAT BIP		KFW		TOTAL	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Consultants	0	0	4	35 920 863	1	4 293 000	0	0	1	5 330 307	6	45 544 170
Fournitures	2	4 851 294	27	90 406 389	4	6 564 771	0	0	1	11 061 630	34	112 884 084
Travaux	0	0	5	8 180 822	0	0	0	0	2	99 969 946	7	108 150 768
Conventions	0	0	1	89 820 200	0	0	0	0	0	0	1	89 820 200
TOTAL	2	4 851 294	37	224 328 274	5	10857771	0	0	4	116 361 883	48	356 399 222

En ce qui concerne les ateliers et formations :

Intitulé	Cibles	Lieu
Atelier de consolidation comptable des bases de données (4 ateliers)	Comptables	Limbe
Atelier régional sur le développement économique des territoires ruraux	11 pays de l'Afrique subsaharienne	Douala
Formation des cadres de la CNC et des CRC sur la passation des marchés	Cadres du PNDP et commission spéciale de passation des marchés	KyéOssi, Bamenda
Formation sur la passation des marchés	Responsables des marchés des projets	Douala
Formation sur la loi des finances 2013	Cadres de la CNC	Yaoundé
Atelier d'échanges et de validation de PROADP	Cadres de la CNC	Mbalmayo
Atelier de préparation du lancement de la deuxième phase du PDPP	Cadre CNC, CRC (CE, SU, ES), MINAS	Mbalmayo

➤ Études de faisabilité

Au cours du trimestre, plusieurs études de faisabilité des microprojets ont été élaborées sur la base des nouveaux PCD. Le tableau ci-dessous indique sur la base du potentiel disponible en termes de nouveaux microprojets, le niveau d'avancement des études de faisabilité dans les différentes régions :

Tableau N°4 : Situation des études de faisabilité

	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW
Nombre Etudes faisabilité	06	00	50	24	26	15	52	41	00	21
TOTAL	235									

(i) Élaboration des PCD

Au 30 septembre 2013, l'état d'avancement des microprojets de la phase 2 peut être résumé par le graphique ci-dessous :

Tableau N°7 : Etat de mise en œuvre des MP par région

	Régions										
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	Total
Achevé	106	175	06	91	39	118	97	71	66	61	830
En cours	07	119	04	91	98	18	83	11	23	25	479
Non démarré	02	29	271	97	55	14	28	23	01	34	554
TOTAL	115	323	281	279	192	150	208	105	90	120	1863

Le FEICOM

Le Fond Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale vient de publier son rapport annuel de l'année 2012. Le document, d'une soixantaine de pages en version française et anglaise, retrace le bilan et les résultats de l'institution tout au long de l'année 2012.

Le rapport suivant les indications du Président du Conseil d'administration du FEICOM, le Ministre René Emmanuel Sadi, rappelle l'exigence du respect de l'échéance de 2015, fixée par le Premier Ministre, pour le transfert complet des compétences, listées par les lois de 2004, et des ressources subséquentes aux collectivités territoriales décentralisées. Il souligne que même si le financement de la décentralisation reste une préoccupation majeure, il existe de nombreux dispositifs et d'outils dédiés à ce financement, à l'instar du Feicom. Dans son avant propos, le Directeur Général du FEICOM, Philippe Camille Akoa, parlant du développement local, précise qu'il s'agit d'une tâche immense en perpétuelle mutation. Il revient sur le Plan d'actions 2012 adopté par le Conseil d'administration et dont le rapport en épouse les contours.

Globalement le déploiement du FEICOM s'est fait autour des trois grands points définis par le plan d'actions à savoir : la mobilisation des ressources ; le financement des projets communaux ; le renforcement des capacités des élus locaux.

Du premier point, relatif à la mobilisation des ressources, il ressort que le FEICOM a recouvré 94 444 641 463 Fcfa, sur une prévision de 100 350 472 460 Fcfa, ce qui représente un taux de réalisation de 94,11%. Pour ce qui est des ressources mises à la disposition des communes, nous avons 53 347 463 224 Fcfa de recettes directes et 26 823 448 958 Fcfa pour le financement des projets communaux.

Le deuxième point, relatif au financement des projets communaux avec pour objectif la lutte contre la pauvreté et le renforcement du tissu économique local, se présente ainsi qu'il suit : 10 149 595 293 Fcfa à 216 communes et communautés pour la réalisation de 222 projets ; paiement de 939 décomptes d'un montant de 25 444 367 107 Fcfa ; 309 réceptions provisoires, 69 réceptions définitives ; au total 894 projets en cours pour un montant de 97 904 539 023 Fcfa.

Le troisième point, relatif au renforcement des capacités des élus locaux, évoque la participation des maires au 6e sommet Africité à Dakar, du 04 au 08 décembre en 2012, la récompense reçue à Naples, en Italie, lors du 6e Forum Urbain Mondial organisé par le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT) à travers l'Habitat Scroll of honour ; la clôture de la 1ère édition du Prix national Feicom, qui récompense les meilleures pratiques communales de développement local et qui a vu 13 communes récompensées sur l'ensemble des 10 régions du pays, un accent notable devant être mis sur le 3^e Prix revenu à la commune de Yngui pour « l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan communal de développement ». On peut aussi, sur ce dernier point, souligner que le résumé du 1er Prix, revenu à la commune de Bangangté « hygiène et salubrité dans la ville », souligne pertinemment que « pour pallier à la forte insalubrité qui caractérisait la ville de Bangangté depuis les années 2000, la Commune s'est avant tout dotée d'un Plan Communal de Développement ».

Il ressort de ce bilan que les actions du FEICOM sont en cohérence avec les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). S'agissant, spécifiquement, des objectifs 01, 02, 04 et 05 portant respectivement sur « la réduction de l'extrême pauvreté et la faim, l'éducation primaire pour tous, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle », l'on note que :

- Le Feicom a déployé 11 projets dans 11 communes pour le volet « eau et assainissement » pour un montant de 777 114 178 Fcfa (22 forages et 30 puits équipés de PMH) ;
- 14 projets d'électrification dans 06 régions et 12 communes pour un montant de 1 283 673 269 FCFA (extension de 07 réseaux électriques, éclairage public, électrification rurale) ;
- 21 projets d'éducation de base dans 08 régions et 20 communes pour un montant de 1 979 905 042 FCFA (construction de 136 salles de classes, 90 latrines, 02 bureaux, réhabilitation de 12 salles de classe, fourniture de 2360 tables-bancs) ;
- 26 projets de construction d'hôtels de ville dans 08 régions et 25 communes pour un montant de 3 201 241 984 FCFA (09 hôtels de ville, équipement de 05 hôtels de ville etc.) ;
- 16 projets agricoles dans 03 régions et 14 communes pour un montant de 924 663 500 Fcfa (acquisition de 12 moulins à céréales, prise de participation dans les entreprises agro-industrielles, création d'une cacaoyère).

Sources: Rapport annuel FEICOM 2012

L'ANAFOR et ses projets avec le PNDP

L'ANAFOR, Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier, est l'aboutissement d'un long processus de restructuration de l'ex Office National de Développement des Forêts (ONADEF) dont les missions portaient sur la réalisation des inventaires forestiers, l'aménagement forestier, la promotion du bois, la lutte contre la désertification, la surveillance du couvert végétal et le développement des systèmes d'information géographique.

Issue des décrets N°2002/155 du 18 juin 2002 portant changement de dénomination de l'ONADEF et, N°2002/156 du 18 juin 2002 portant approbation des statuts de l'ANAFOR, elle a pour objet social, directement ou indirectement d'appuyer la mise en œuvre du programme national de développement des plantations forestières privées et communautaires ; la fourniture aux opérateurs privés et communautaires, à leur demande et sur leur financement, des semences et des plants ainsi que d'un appui conseil pour leurs projets de plantations.

L'ANAFOR a une stratégie d'intervention intégrant, principalement et entre autres, l'approche participative associant toutes les parties prenantes, la contribution à la mise en place d'un cadre institutionnel incitatif et propice au développement des plantations forestières ; le déploiement effectif sur tout le territoire national à travers 03 antennes régionales calquées sur les 03 principales zones agro écologiques du pays. Il s'agit de, la savane sèche (Nord, Extrême-Nord) dont l'antenne régionale est basée à Maroua ; la savane humide (Ouest, Nord-Ouest, Adamaoua) dont l'antenne régionale est basée à Bamenda ; la forêt dense (Est, Centre, Sud, Sud-ouest, Littoral) dont l'antenne régionale est basée à Belabo à l'Est Cameroun.

Le PNDP et l'ANAFOR, en signant une convention de partenariat, entendent aider les mairies, dans leurs activités de reboisement « particulières et complexes » selon le responsable socio-environnementaliste du PNDP, Mr Nkame Georges. Ce dernier salue la participation de l'Anafor, qui a l'expertise et les moyens pour aider les communes dans ce sens. La convention est déjà en marche, puisqu'un recensement des communes, qui ont mis en priorité des projets de reboisement, est en cours.

Local government training centre, CEFAM

The Local Government Training Centre, abbreviated CEFAM, is a public establishment created by Presidential Decree No. 77/494 of 7 December 1977, amended and supplemented by decrees Nos 78/461 of 24 October 1978 and 81/383 of 31 August 1981. It has a legal personality and financial autonomy. Placed under the responsibility of a Director, assisted by a Deputy Director, CEFAM, whose reform is envisaged by the Government, can today be considered, by virtue of Law No. 99/016 of 22 December 1999 to fix the General Statute of Public Establishments and Enterprises of the Public and Semi-Public sector. It is placed under the technical supervisory authority of the Ministry of Territorial Administration and Decentralisation, and the financial supervisory authority of the Ministry of Finance.

The center has three (3) main cycles :

1. Cycle I for the training of senior staff of the Local Council Administration ;
2. Cycle II for the training of intermediate staff of Local Council Services;
3. Cycle III for recycling of the personnel cited above.

Attention is focused on Cycles I and II. The courses can be classified into 05 areas of study: Regional/local development studies, Finance/treasury, Law, Administration and Support courses.

CEFAM is located in Buea, the capital of the South West region of Cameroon.

CEFAM is administered by a Board of Directors, a Director, a deputy Director and a Disciplinary council. Trainers are recruited according to their specialization. In all, each of the specializations ultimately contributes in the optimization of the implementation of the decentralization process.

Forum sur la Gouvernance

La participation citoyenne au coeur du débat

Un atelier a réuni, pendant une journée, les Organisations de la société civile, les Programmes, les Sectoriels, les partenaires au développement. Ceci à l'effet de plancher sur les mesures adéquates d'amélioration des actions au niveau local.

Comment renforcer la participation citoyenne pour un meilleur service public et une bonne gouvernance locale », tel était le thème du forum sur la gouvernance organisé le 29 octobre 2013 à l'hôtel Hilton de Yaoundé. Cette concertation est la suite logique d'une série d'initiatives lancées depuis 2010 par la Banque mondiale, au Cameroun. En 2011, 14 initiatives de promotion pour la gouvernance avaient été retenues au cours d'une foire aux idées de développement. En ouvrant les travaux, M. Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), qu'assistait Gregor Binkert, Directeur des Opérations de la Banque mondiale au Cameroun, a insisté sur la place des instances mises en place au Cameroun pour implémenter la bonne gouvernance dans le service public. Dans le même sillage, Gregor Binkert a rappelé que la marche vers une meilleure gouvernance au Cameroun passe par un partage d'expériences, de succès et des difficultés des différentes actions.

Quatre sessions ont ponctué ce forum. La participation citoyenne dans la formulation et le suivi des dépenses publiques au niveau local ; la responsabilité civique et lanceurs d'alertes citoyenne ; les Tic : un outil pour stimuler la participation citoyenne pour une meilleure gouvernance locale et l'amélioration des services publics, le rôle des Organisations de la société civile.

Dans le 1^{er} panel, modéré par le Haut Commissaire du Canada, Benoit Pierre Laramée, le Secrétaire général du Minepat, Gilbert Didier Edoa, la Coordinatrice nationale du PNDP, Marie Madeleine Nga, le Gouverneur de l'Adamaoua, Abakar Mahamat et le Coordonnateur de l'Ong Voix nouvelles se sont interrogés « sur le rôle des citoyens dans la formulation et le suivi des dépenses publiques au niveau local ». La coordinatrice du Pndp soulignera l'appui du Programme dans le renforcement du dialogue citoyen, la participation et la démocratie au niveau local et communal. Quatre points formeront l'ossature de son argumentaire à savoir : l'appui à l'élaboration des Plans communaux de développement ; la mise



Gilbert Didier Edoa, SG du MINEPAT et Mme Nga ont animé un panel du forum

en œuvre des comités de gestion au niveau des ouvrages financés ; l'appui au contrôle citoyen ; l'appui à la transparence dans la gestion. Elle insistera, lors de la série d'échanges sur la nécessaire implication des forces politiques.

Mme Lydia Efimba, coordonnateur du Programme national de gouvernance modérera les communications des experts du 2^e panel, axé sur « la responsabilité civique et lanceurs d'alertes citoyennes ». Composé de Alfred Etom, Secrétaire exécutif de la Commission nationale anti corruption, Charles Nguini, président de Transparency International Cameroon, Flaubert Djateng, coordonnateur Zenü Network, Ofir Dori, fondateur Laga et Anti-corruption, Fogué Fogito, Coordonnateur Treatment Access Watch Network. L'on notera ici la difficulté persistante, pour les Camerounais, à dénoncer les actes de corruption à travers les lanceurs d'alertes. Le modérateur du 3^e panel, Appolinaire Penda, Secrétaire permanent du Conseil national de la décentralisation, sollicitera la vision des experts : Mme Essono, Coordinatrice du PDUE, Jules Dumas Nguebou, de l'Ong Assoal, Boris Weber, de l'Institut de la Banque mondiale, et le responsable d'Ushahidi. Il sera question de situer « l'efficacité des Tic dans la promotion de la bonne gouvernance », l'on

retiendra d'ailleurs que le système de SMS, comme voie de transmission et de diffusion des desiderata et irrégularités relevées ça et là par les OSC, a eu un impact positif.

« Améliorer les services publics : le rôle des Osc » tel est le thème du 4^e panel dont les cartes étaient distribuées par Gaston Sorgho de la Banque mondiale. Différentes approches ont été présentées par les représentants des ministères de la Santé publique, des Enseignements secondaires, Anne Bihina Perrot de Care Cameroun, Enendjoum Bwanga, Coordonnateur du Paiss et Christine Andela de la Plateforme des organisations de la société civile camerounaise. Pour situer le rôle des Osc dans la délivrance des services publics, l'exemple des conseils d'écoles (censés permettre à chaque citoyen de participer à la vie de l'école) a été pris. Même si en fin de compte, le problème du fonctionnement réel, des cadres de concertations demeure préoccupant.

C'est d'ailleurs par la reconnaissance de ces acteurs non étatiques que le forum s'achèvera. A l'occasion, des diplômes ont été remis aux organisations de la société civile qui se sont distinguées par des initiatives visant à pérenniser les actions de bonne gouvernance depuis deux ans.

MINEPAT visits MPs

PNDP/South West. Over 94 millions FCFA for development projects

Mr Emmanuel Nganou Djoumessi, MINEPAT and Mrs Marie Madeleine Nga the National Coordinator of PNDP were in the South West Region to visit some social infrastructures.

Education, hydrolic infrastructures, recruitment of employees in some parts of the South West region have been visited by Mr Emmanuel Nganou Djoumessi, Minister of Economy, Planning and Regional Development. He was accompanied by Mrs Marie Madeleine Nga, the national Coordinator for PNDP on 23th August 2013 during a tour in the region. The tour was centered around some main cardinal points. It started in Bakingili Idenau. Here, over 29 millions FCFA was invested for water supply and the construction of a water tank of 20 m³ on a hillside. This was followed by the visit to Government School Bwiyuku-Meveo where two classrooms were built and each equipped with 30 desks. The newly constructed classrooms replaced the worn out plank buildings. According to Mrs Taku Cecilia Arrey, these gestures will facilitate teaching and learning activities in the school. A similar investment was done at Government School Ndongo- Wokoko. A transport infrastructure was carried out in Muyuka, where a bridge was constructed over the Mowele River to the tune of 28 millions FCFA. The rural population greatly appreciated this. As stated by Mrs Elisabeth Mbah « this would help us to transport our farm products without difficulties. »



Vox Pop



James Elonge, Mayor- Idenau Council.
“The PNDP helps us to improve our living conditions”

Two years ago, a convention was signed between my municipality and the PNDP for the provision of potable water infrastructure such as a tank of 20 m3 constructed by Keytech C°Ltd for the PNDP. This helps to improve our living conditions. We have also benefited from the construction of two classrooms. We further benefited from the recruitment of many employees by the PNDP.



Cecilia Taku Arrey, Head mistress of G.S Bwiyuku-Meveo
“A gift for the future”

It is a great gesture for our population. The work done by the PNDP will facilitate teaching and learning activities in our school. Considering, the fact that this area is noted for its rainy nature, we were uncomfortable and our pupils were regularly sick. These new classrooms are a gift of the PNDP during the next back to school and for the future.



Elisabeth Mbah, Femme de Pasteur
“Un ouvrage au service de la femme rurale”

L'inauguration de ce pont est une bonne chose pour les populations. Avant on avait les difficultés à traverser d'un côté à l'autre de la rivière Owe. Mais aujourd'hui c'est possible, c'est une réalité que ce soit en saison pluvieuse ou en saison sèche. Les femmes rurales pourront ainsi facilement écouler leurs produits vers Buéa sans grande difficulté.



Divine Samba, conducteur de moto
« L'Etat a pensé à nous »

C'est un pont qui montre que l'Etat a pensé à nous. Avant nous avions d'énormes difficultés à transporter les populations. Depuis la construction du pont en Mai nos recettes se sont améliorées. La traversée à moto est facilitée que se soit en journée ou la nuit.

Commune de Mbouda

Le PNDP met fin à plus de 3 km de marche

A côté de la construction de deux salles de classe, un point d'eau vient améliorer les conditions d'hygiène à l'école publique de Bamefap Bamenkombo.

Même la pluie n'a pas perturbé le déroulement de la visite des mini-projets financés par le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Le bâtiment construit a d'ailleurs servi d'abris pour les élèves. Deux salles de classe équipées de table bancs affichent fière allure. A côté, un bloc de latrines et un point d'eau potable. Le tout pour un montant de près de 23 millions F CFA. Les salles de classe suivant les précisions de M. Augustin Jeatsa, directeur de l'Ecole publique de Bamefap, viennent décongestionner les autres classes déjà touffues. Avant, la situation présentait « six à sept élèves par banc », indique le directeur. « Il faut que ces actions continuent » se réjouit Le Prince Youalé, enseignant du Cours préparatoire dans cet établissement de 450 écoliers. Proche de la soixantaine, M. Youalé va plus loin « que tout l'établissement soit construit en matériaux définitifs pour éviter les infections à cause de la poussière. » Chez les élèves, malgré la peur et la timidité à répondre aux médias, la joie de voir des invités dans cette zone reculée de la commune de Mbouda dans la région de l'Ouest est perceptible. « Finis les chiques (Tunga penetrans, ndr) » scandent-ils. Avant d'expliquer que l'état des salles de classe en matériaux provisoires est la cause de ces infections causées par cette puce qui touche principalement les orteilles et empêche souvent le port des chaussures. A côté, de cette joie, le chef de cet

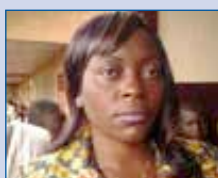


M. Emmanuel Nganou Djoumessi à l'Ecole Publique de Bamefap

établissement primaire, sous la pluie battante, remercie pour la construction d'un point d'eau moderne à la lisière des salles de classe. Il s'agit d'un point d'eau d'une profondeur de 22 mètres avec une colonne d'eau de 5,5 mètres. Une œuvre utile selon un parent d'élève durant l'allocution du directeur d'école devant Emmanuel Nganou Djoumessi, le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Pour lui, l'infrastructure vient mettre fin au calvaire

des populations. Ces derniers parcourent près de trois kilomètres pour une source dans une rivière afin d'arroser les salles de classe. A l'occasion, le chef d'établissement présente quelques doléances. Notamment la construction d'un bloc administratif et d'une infirmerie. Sur la question M. Nganou Djoumessi annonce « la construction du bureau du directeur dans les prochains jours. »

Vox Pop



Pitngoué Mongo, Enseignante à la Sil
« Le point d'eau a amélioré les conditions d'hygiène »

L'apport du nouveau bâtiment a amélioré les conditions d'hygiène pour les élèves et les enseignants. Particulièrement pour les latrines puisque nous sommes passés d'un bloc unique à quatre blocs. Avec l'eau, l'entretien est rendu facile et les élèves pourront facilement arroser les autres salles en matériaux provisoires. Et aujourd'hui il y a des toilettes pour garçons, filles, et deux pour les enseignants.



Augustin Jeatsa, Directeur de l'Ecole publique de Bamefap Bamenkombo, commune de Mbouda.
« Le PNDP vient de mettre fin à six ou sept élèves par banc »

Ces salles de classe constituent une grâce de Dieu. Elles viennent décongestionner les autres classes déjà

touffues. Avec 450 écoliers, on se retrouvait avec six à sept élèves par banc. Et le point d'eau vient permettre aux enfants de ne plus trainer de lourdes charges pour arroser les salles de classe, ils ont déjà l'eau sur place.



François Dassi, parent d'élève
« Le point d'eau non aménagé se trouvait à plus de 3 Km »

Nous sommes très contents de l'investissement du gouvernement. Un point d'eau et deux salles de classe sont des cadeaux en cette rentrée scolaire.

Avant, les enfants allaient puiser l'eau dans une source près d'une rivière. Un point d'eau non aménagé qui se trouvait à plus de trois kilomètres de l'école. Les populations de l'ensemble de la région ont déjà accès à l'eau potable.

Voici les nouveaux maires

Adamaoua



Njowé Philip
Maire de Bankim



Hadji Ibrahim
Maire de Banyo



Abbo Wakili
Maire de Bélel



Oumarou Issama
Maire de Djohong



Ibrahim Yaya
Maire de Galim-Tignère



Iya Souleymanou
Maire de Martap



Adamou Joseph
Maire de Mbé



Nana Issa
Maire de Ngan-Ha



Bakari Aboubakar
Maire de Ngaoundal



Aboubakar Bakari
Maire de Ngaoundéré 3ème



Iya Ibrahim
Maire de Nyambaka



Dousseini Issa
Maire de Dir



Aba
Maire de Mayo-Baléo



Gbeungba Toulalé
Maire de Mayo-Darlé



Aboubakar Kombo
Maire de Meiganga



Abdouramanou Labi
Maire de Ngaoui



Dahirou Hamadou
Maire de Tibati



Dewa Ibrahim
Maire de Kontcha



Bobo Salihou
Maire de Ngaoundéré 1^{er}



Mohaman Toukour
Maire de Ngaoundéré 2^e



Mouhaman Laminou
Maire de Tignère

Nord



Hayatou Baka
Maire de Barndaké



Souaibou
Maire de Baschéo



Babba Hamayero
Maire de Béka



Irema Hairou
Maire de Bibemi



Mohammadou Kaou
Maire de Garoua 1



Ousmanou Aman Sa'Aly
Maire de Pitoa



Ibrahim Barkindo
Maire de Garoua 2



Hamidou Laïmanou
Maire de Garoua 3



Alioum Moustafa
Maire de Gaschiga



Younoussa Bouba
Maire de Guider



Mama Abakai
Maire de Lagdo



Djenabou Mafing Marie
Maire de Madingring



Haoua Tizi
Maire de Mayo Oulo



Hamadou Ahiwa
Maire de Ngong



Sadou Yaouba
Maire de Poli



Dewa Mohaman
Maire de Rey Bouba



Ahmadou Bello Roger
Maire de Tcholliré



Koulagna Nana
Maire de Touboro



Mamadou Sanda
Maire de Touroua



Hayatou
Maire de Dembo



Singai Kangou Célestin
Maire de Figuil

Extrême Nord



Tchikoua
Maire de Bourha



Ndjidda Bakari
Maire de Dargala



Gnaga
Maire de Datchéka



Souaressam Denis
Maire de Dziguilaou



Adama Mana
Maire de Gazawa



Mendeu Robert
Maire de Gobo



Djafsia André
Maire de Gueme (Vélé)



Bannmou David
Maire de Guidiguis



Issoufa Terde
Maire de Hina



Seibou Francois Xavier
Maire de Kaélé



Assiemya Geremie
Maire de Kai Kai



Djonse Djongwang
Maire de Kalfou



Seini Boukar Lamine
Maire de Kolofata



Ibrahim Boukar
Maire de Maga



Abdoulaye Yerima Bakari
Maire de Maroua 2



Sadjo Hamawa
Maire de Mindif



Yamma Gilbert
Maire de Mogodé



Zokom Damien
Maire de Mokolo



Wamene Kaissala
Maire de Moulvoudaye



Mbidi Jean
Maire de Moutourwa



Viché Yatahad
Maire de Mozogo



Abdoulaye Sidi
Maire de Ndoukoula



Bouba Hamadou
Maire de Petté



Bihina Richard
Maire de Souledé Roua



Houmo Joseph
Maire de Tchatabali



Manga Théodore
Maire de Touloum



Molgom
Maire de Wina



Fissou Kouma
Maire de Yagoua



Alhadji Mahamat
Maire de Blangoua



Ahmadou Ousmanou
Maire de Bogo



Ali Ramat
Maire de Darak



Alka Djidda
Maire de Goulfey



Isseini Darkadre
Maire de Kousseri



Ndjidda Takoudama
Maire de Koza



Danna haman
Maire de Logone-Birni



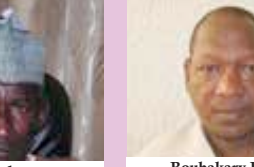
Ramat Moussa
Maire de Fotokol



Labo Kampété
Maire de Guere



Ali Cheir Djibrine
Maire de Hile Alifa



Abgassi Adoum
Maire de Makary



Boubakary Bello
Maire de Maroua 3



Hamawa Wassili
Maire de Meri



Brahim Mohamed
Maire de Waza



Djibrine Bakary
Maire de Zina



Hamadou Hamidou
Maire de Maroua 1



Boukar Tikéré
Maire de Tokombéré



Abba Boukar
Maire de Mora

Est



Oyal Charmant
Maire d'Abong-Mbang



Tsitsol Anne Marie
Maire d'Angossas



Dieudonné Daizal
Maire d'Atok



Dimba Gombo Pierre
Maire de Batouri



Ze Boniface
Maire de Belabo



Bembell D'Ipak Olivier Cromwell
Maire de Bertoua 1er



Tsalon Jean Pierre
Maire Bertoua 2e



Adamou Iya Justin
Maire de Betare Oya



Manganasse Alain Wilfried
Maire de Diang



Mboula Ndjil Charles
Maire de Doumaintang



Mbanz Giselle Rose
Maire de Doumé



Kallah Simon
Maire de Gari Gombo



Yaffo Ndoe Esther
Maire de Garoua Boulai



Belekou Louis Aimé
Maire de Kentzou



Lomié Gérard
Maire de Lomié



Side Salomon
Maire de Mandjou



Ngolzamba Joseph Camille
Maire de Mbang



Fouda Fouda Frédéric
Maire de Mboma



Amba Emmanuel
Maire de Messamena



Keyo Bachelard David
Maire de Messok



Ziangle Ndoou Zachée
Maire de Mindourou



Ipando Jean Jacques
Maire de Moloundou



Mbossi Raymond
Maire de Ndelele



Mada Michel
Maire de Ngoura



Samba Meillon Evelyne
Maire de Ngoyla



Loumboua Emmanuel
Maire de Nguélebok



Nguéle Jean Marie
Maire de Nguélemendouka



Abah Levi
Maire de Ouli



Messadikou Norbert
Maire de Salapoumbé



Menkeum II Eric
Maire de Somalomo



Sassabeno Medindi Richard Gastos
Maire de Yokadouma



Mongui Sossomba Janvier
Maire de Dimako



Gbanga Emmanuel
Maire de Kette



Bati Luc
Maire de Ndom



Belle Titi
Maire de Bonalea

Littoral



Denise Fampou
Maire de Douala 2*



Betambo Fidèle
Maire de Ndobian



Ebako Charles
Maire de Manjo



Ebwae Pierre Honoré
Maire de Mouanko



Françoise Fonong
Maire de Doual 5*

Littoral (suite et fin)



Koum Elangue Edmond Frédéric
Maire de Douala 4e



Lembe Mbappe
Maire de Mbanga



Lengue Malapa Jean Jacques
Maire de Douala 1er



Lovet Banengui Laurent
Maire de Yngui



Maboula Bouya Jacques
Maire de Yabassi



Manga Jean Marie
Maire de Nkondjock



Manon Née Sidiki Félicité
Maire Eboue



Mbei Nje Jean
Maire de Edea 2e



Nguime Ekollo Frédéric
Maire de Dibombari



Njecacal Manfred
Maire de Dibamba



Njouolou Jean Blaise
Maire de Mombo



Nkahack Jean Pierre
Maire de Penja



Nkoyock Gustave
Maire de Massock



Onkan Evagle Joseph
Maire de Nyanon



Soman François
Maire de Pouma



Guy Wambo
Maire de Loum



Wandji
Maire de Nkongsamba 2e



Yede Gilbert
Maire de Ngambe



Yete Mboté
Maire de Edea 1er



Nkweja Patrice
Maire de Baré



Kwapnang Job Théophile
Maire de Douala III



El Hadj Oumarou
Maire de Nkongsamba 1er



Essame Elise Henriette
Maire de Nkongsamba III



Bikoe Samuel
Maire de Dizangue



Kuete Jean
Maire de Melong



Edimo Ernest
Maire de Douala VI



Ngock Ngock
Maire de Ngwei

Ouest



Bateche Désiré Raphael
Maire de Tonga



Delego Jacques
Maire de Babadjou



Djingou Barthelemy
Maire de Bandja



Djuega Bernard
Maire de Banka



Donfack Bodelaire
Maire de Dschang



Emedec Charles
Maire de Bakou



Fuya Rogobert
Maire de Bassamba



Jules Hilaire Focka Focka
Maire de Bafoussam 1er



Mbouen Dieudonné
Maire de Magha



Kamdoun
Maire de Bamendjou



Kene Paul
Maire de Batcham



Ketcha Courtes Celestine
Maire de Bangangté



Kouptaptou Ibrahim
Maire de Koutaba



Leumassi Bonaventure
Maire de Kékem



Efon Guy
Maire de Santchou

Ouest (Suite et fin)



Demanou Tapamo née Adrienne P.
Maire de Fokoué



Moumben Adamou
Maire de Bangourain



Ndefonkou Daniel
Maire de Bafoussam 3e



Ndzouebeng
Maire de Nkong Nzem



Njifen Adamou
Maire de Njimom



Njoya Ousmanou
Maire de Kouoptamo



Tchomtoua Tchoicy Djado Charles
Maire de Banwa



Tsiaze Fozang Jean Pierre
Maire de Penka Michel



Youdom Gustave
Maire de Batié



Adamou Ndam Njoya
Maire de Fouban



Fotso Victor
Maire de Pete Bandjoun



Kaptue Lazare
Maire de Demdeng



Mboutchouang Rosette
Maire de Bangou



Sohaing André
Maire de Bayangam



Tagne Ngeko Emmanuel
Maire de Bafoussam 2e



Kadji Defosso
Maire de Bana



Nana Sandjo Jean Paul
Maire de Bazou



Dr Ngoulla Kenllac Roger
Maire de Mbouda



Mfopou Aboubakar
Maire de Massagam



Nkenfack
Maire de Fongo Tongo



Tshoungang Elie Saker
Maire de Galim



Njitapvou Alidou
Maire de Foubot



Tegua Kamdem Isidore
Maire de Baham



Kwemo Pierre
Maire de Bafang



Ndapeyouone Ibrahim
Maire de Malentouen

Sud



Meka Elisabeth
Maire de Akom 2



Mba Mbo Hyacinthe
Maire d'Ambam



Atangana Ebana Christian
Maire de Bengbis



Bilong Elias
Maire de Bipindi



Belinga Gilbert
Maire de Biwong Bane



Mengue Mvondo Salomon
Maire de Biwong Bulu



Ipoua Robert Olivier
Maire de Campo



Foumame Ngane Vincent
Maire de Djoum



Bitoumou Joël Emmanuel
Maire de Ebolowa 1



Ezo'o Edjo David
Maire de Ebolowa 2



Abolo Biwole Emmanuel
Maire de Efulan



Madiba Balaha Yves Martial
Maire de Kribi 1



Sabikanda Emmanuel
Maire de Kribi 2



Bikoro Eneme Alain Didier
Maire de Kye Ossi



Ondoua Nkou Innocent
Maire de Lokoundjé

Sud (Suite et fin)



Nguiamba Nloutsiri Emmanuel
Maire de Lolodorf



Mengue Essono Gervais
Maire de Ma'an



Engolo Eto Gervais
Maire de Mengong



Mebiame Nfou'ou Christian
Maire de Meyomessala



Mvondo E. Delphine Epse Motaze
Maire de Meyomessi



Bekono Née Akete E. Dibol
Maire de Mintom



Minsili Eba Thomas
Maire de Mvangané



Ambassa Théodore
Maire de Mvengue



Akoa Albert Anicet
Maire de Ngoulemakong



Ntetom Abiaya'a Samuel
Maire de Oveng



Essiane André Noël
Maire de Sangmélina



Mme Ngbwa Née Bikie Odile
Maire de Zoétéle



Mengue Jean Jaures
Maire de Niété



Assoumou Essono
Maire de Olamze



Ntemgwah Paul Sixtus
Mayor of Alou Council

South West



Etongo Grace Mbeng
Mayor of Bamusso Council



Ekuh Ojeh Simon
Mayor of Bangem Council



Itoe Benjamin Njio
Mayor of Dikome Balue Council



Mbongo Alfred Ngoe
Mayor of Ekondo Titi Council



Julius Nkom Mkpot
Mayor of Eyumojock Council



Ntimi Oliver Akan
Mayor of Idabato Council



Moukondo Daniel Ngandé
Mayor of Tiko Council



Caroline Offiong Usim
Mayor of Isangele Council



Aboko Patrick Anki
Mayor of Kombo Abedimo Council



Edonde Cornelius
Mayor of Kombo Itindi Council



Ayuk Takumchong
Mayor of Mamfe Council



Elive Joseph
Mayor of Mbonge Council



Tong George Enoch
Mayor of Nguti Council



Chief Bate-Epey Robert Oben
Mayor of Tinto Council



Menye Divine Nekenoa
Mayor of Toko Council



Nembo Ketu Israel
Mayor of Wabane Council



Musema George Lobe
Mayor of Konye Council



Rodanny Mbua Mokako
Mayor of Limbe 1 Council



Duncan Molindo
Mayor of Limbe 2 Council



Isaac Inongo Dallé
Mayor of Limbe 3 Council



Ekema Patrick Esunge
Mayor of Buea Council



Gabriel Tonde Lifanje
Mayor of Idenau Council



Nkeng Micheal Akamin
Mayor of Muyuka Council



Rose Ngassa
Mayor of Tombel Council



Martin Atabong Wung
Mayor of Menji Council

South West (end)



Ebako Abel Ndoh
Mayor of Kumba 1 Council



Martin Forcha Ndobegang
Mayor of Kumba 2 Council



John Makia
Mayor of Kumba 3 Council



Iselle Elizabeth Bekomba
Mayor of Mundemba Council



Ekwala Martin Ekwala
Mayor of Akwaya Council

Centre



Atangana Jean Bonaventure
Maire de Bankomo



Awono Hilaire
Maire de Batschenga



Essama Embolo
Maire de Soa



Mbida
Maire d'Akoeman



Essama
Maire d'Akonolinga



Adebada Joseph
Maire d'Ombessa



Akono Ze Jean Marie
Maire d'Awac



Amié Assouh Antoine
Maire de Ngoumou



Amougou Noma Régine
Maire de Yaoundé IV



André Tsala Messi
Maire de Monatele



Andze Andze Emile
Maire de Yaoundé I



Annir Tina Dieudonné
Maire de Yoko



Assamba Luc
Maire de Yaoundé II



Awono Syrius
Maire d'Ebedba



Ayo Monique epse Nkangmia
Maire de Dzeng



Ayia Gabriel Bienvenu
Maire de Mengang



Ayissi Stanislas
Maire d'Elig Mfomo



Bagdama Amati René de Gaulle
Maire de Mbandjock



Belinga Iwaha Mathieu
Maire de Ngambe Tikar



Belinga Roger
Maire de Mfou



Bindzi Ebode François
Maire de Lobo



Biboum Jean Pierre
Maire Bot Makak



Bietke Joseph Georges
Maire de Nitoukou



Dona Benjamin
Maire de Nsem



Ediba Simon Pierre
Maire d'Obala



Etem epse Aroye Bitou Ursule
Maire de Kon Yambetta



Eto Romain Roland
Maire de Nanga Eboko



Evina Ambroise
Maire d'Esse



Foumena Marcel
Maire d'Oluangua



Ngourang Etienne
Maire de Nkoteng



Joseph Ndi Samba
Maire de Nkolmetet



Keedi Gabriel
Maire de Deuk



Kouta Faustin
Maire de Ngoro



Libog Li Lim
Maire Eseka



Lolo Paul
Maire de Yaoundé VI

Centre (Suite et fin)



Manga Ndongo epse Mvondo
Maire de Bikok



Mbock Mioumde Marie Pascale
Maire de Nguibassal



Mboene Bernard
Maire de Mbangassina



Messina Noah Jean Blaise
Maire de Sa'a



Meyanga Angèle epse Noah
Maire d'Afanloum



Ngoa née Guislain Marie Hélène
Maire d'Akono



Mout Abalang
Maire de Minta



Mveng Evina Didier
Maire d'Edzendouan



Ndjie Mveng Tobias
Maire de Ngomedzap



Ndjock Nang
Maire de Bibey



Ondobo Momo Jérôme
Maire de Ntui



Ngong Zebo Gabriel
Maire de Messondo



Ngono Claudine epse Etoundi A.
Maire de Yaoundé V



Ngwe Ngwe Paul Henri
Maire de Biyouha



Nkodo Albert
Maire de Lembe Yezoum



Nwai Yakan
Maire de Kiiki



Mwatsock Max Abraham
Maire de Bafia



Nyeck Nyeck Sylvestre
Maire de Makak



Nyemeck Marc
Maire de Dibang



Nyobe Nyobe
Maire de Matomb



Oloume Ernest
Maire de Bokito



Ondigui Jean François
Maire de Nkolafamba



Ondoua Ondoua Didier
Maire d'Endom



Ongolo Armand
Maire d'Evodoula



Otele Manda
Maire de Yaoundé III



Oum Amos
Maire de Ngog Mapubi



Siakam Tchamo
Maire de Makenene



Tamba Augustin
Maire de Yaoundé VII



Ton Manguele
Maire de Bondjock



Tsanga Messi Claude Bernard
Maire d'Okola



Ze Biwole Calvin
Maire de Kobdombou



Zibi François
Maire d'Ayos



Obiegni Thomas Dupont
Maire de Ndikiniameki



Zang Mba Dieudonné
Maire de Mbalmayo

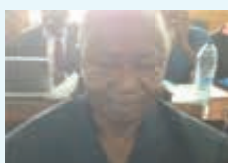


Mvondo Luc
Maire Mengueme

North West



Abel Ngwasoh Langsi
Mayor of Bafut council



Awetua Samuel Ukeinina
Mayor of Andek Council



Awoh Ndang Denis
Mayor of Fundong Council



Bunyui Emmanuel
Mayor of Ndu council



Chah Terence Bam
Mayor of Njinikom council

North West (end)



Akio Augustine Abe
Mayor of Ako Council



Choh Isah Buba
Mayor of Babessi council



Dighambong Anthony Mwo
Mayor of Wum council



Wasum Augustine Leh Dogha
Mayor of Balikumbat council



Dr. Ngomfe Loma
Mayor of Nwa council



Itambi Tagyen Andrew
Mayor of Njikwa council



Jaff Romanus
Mayor of Jakiri Council



Kan Elroy Mosesoses
Mayor of Santa council



Tosam N. Bernard
Mayor of Belo council



Kongnyuy Francis
Mayor of Nkor Council



Gwe Philip Chia
Mayor of Fonfuka council



Wuyika Shaidu
Mayor of Mbiame Council



Mbombo Abel
Mayor of Ndop council



Muba Ta Sammy
Mayor of Misaje council



Ngabir Paul
Mayor of Nkambe council



Ngho Ajong Dobgima
Mayor of Bali council



Ngum Jérôme
Mayor of Elak Oku Council



Njong Fonyuy Donatus
Mayor of Kumbo Council



Num Elias
Mayor of Benakuma council



Sanangbidob Phaniel Zan-Diri
Mayor of Furu Awa council



Suila Aruna K
Mayor of Nkum Council



Tanjoh Frederik
Mayor of Batibo council



Tanjong Martin Meshongong
Mayor of Tubah council



Tayo Denis
Mayor of Widikum council



Tebe Beatrice
Mayor of Mbengwi council



Teni Peter Cheghe
Mayor of Zhoa council



Caroline Bi Bongwa
Mayor of Bamenda 1 Council



Balick Awa Fidelis
Mayor of Bamenda 2 council



Fonguh Cletus
Mayor of Bamenda 3 Council

NOTE DE LA RÉDACTION

Au moment où nous mettons sous presse, nous avons appris:

- les contestations de l'élection des maires de Nkongsamba 3, Bonaléa et Mombo
- le cas particulier de Mora
- le décès du maire d'Edzendouan.



Inside PNDP

est votre journal



Inside 01



Inside 02



Inside 03

Vos idées, textes et autres contributions sont vivement attendues pour son enrichissement

ADAMAOUA

Formation – 23 agents s'initient aux pratiques communales

Les nouvelles recrues d'une quinzaine de communes dans la région de l'Adamaoua viennent de bénéficier d'une formation financée par le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Elles appartiennent à deux secteurs: 13 agents de développement et 10 autres pour assurer la bonne gestion financière dans les communes. Pour Nana Maadjou, Coordonnateur du PNDP pour l'Adamaoua, « il s'agit d'expliquer à ces nouveaux agents les mécanismes de fonctionnement du PNDP, son mode opératoire, les résultats attendus, une fois ces mécanismes compris, ils pourront mieux cerner la façon dont le PNDP travaille, et ils pourront mieux mettre en œuvre leurs termes de référence, afin d'aider les communes à évoluer dans le bon sens. » Parmi les communes bénéficiaires de ces ressources humaines figurent : Kontcha, Tignère, Ngaoundal, Tibati, Bankim, Meiganga, Ngaoui, Belel, Mbé, Ngan Ha, Mayo Baleo, Banyo, Mayo Darlé, Djohong, et Nyambaka. Cette formation a eu lieu du 19 au 20 juin 2013 à Meiganga. Avec pour axes principales la maîtrise des Plans Communaux de Développement et la gestion des microprojets.

CENTRE

DZENG - Plus de 22 millions F CFA pour l'eau

Les habitants de quatre villages de la commune de Dzeng dans la région du Centre n'auront plus à parcourir de longue distance pour l'accès à l'eau potable. Le Programme National de Développement Participatif vient de construire quatre puits dans quatre villages. La réception a eu lieu le 3 juin 2013 dans les différentes localités. Il s'agit de Dzeng village qui compte près de 252 habitants ; Ebod Nkoul 415 âmes. Les autres villages Omgbang et Ebod chefferie comptent respectivement 254 et 370 habitants. Les quatre puits construits par l'entreprise Crescendo sont équipés d'une pompe à motricité humaine. La réception des ouvrages a eu lieu devant le représentant du maire et le délégué départemental du ministère de l'Eau et de l'énergie du département du Nyong et So'o. Ces nouveaux points d'eau permettent au PNDP de dépasser le seuil de 1000 puits à l'approche de la fin de la seconde phase du programme.

Cellule régionale du Centre - 323 microprojets analysés.

L'atelier de préparation du rapport trimestriel de la Cellule régionale de coordination du Centre s'est tenu du 1^{er} au

3 octobre 2013 à Nkolafamba. Le but de cette assise était de faire un état des lieux de l'avancement des investissements du Programme National de Développement Participatif dans l'ensemble de la région du Centre. Ainsi, les participants ont procédé au recensement des microprojets en cours de réalisation dans les différentes localités. Cette rencontre qui regroupait le responsable régional du Suivi évaluation, les comptables régionaux, le cadre chargé des infrastructures a donné l'occasion d'harmoniser les données comptables et des infrastructures issues des différentes rubriques de la convention. Au total, ce sont 323 microprojets qui ont été analysés. Avec pour avantage de vérifier le niveau d'avancement sur le terrain et les conditions de paiement des prestations dans les différentes communes.

Ebabodo a son puit d'eau

L'ouvrage a été réceptionné le 4 octobre 2013 dans la commune d'Ayos. Réalisé à hauteur de 1 382 609 F CFA, le point d'eau servira à l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable de 571 personnes. Ces habitants connaissaient des difficultés d'accès à l'eau potable à cause de l'usure de certaines pièces de la pompe à motricité humaine. Pour éviter de nouveaux désagréments à l'avenir, des pistes de suivi et d'entretien de l'ouvrage ont été explorées. Ceci en présence du représentant du maire de la commune d'Ayos, de Jean Marie Fongan, délégué départemental du ministère de l'Eau et de l'énergie du Nyong et Mfoumou. A ses côtés, le délégué départemental du ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable. C'est l'entreprise Rhina, qui a procédé à la réhabilitation de cet ouvrage.

EST

Mandjou – Le Gouverneur visite deux microprojets

Un hangar de 25 comptoirs avec bloc de latrines à quatre compartiments et un puit équipé d'une pompe à motricité humaine au marché de Mandjou. Le tout pour un montant de plus de 23 millions F CFA. Voilà les principales infrastructures visitées par le Gouverneur de la région de l'Est dans la commune de Mandjou le 26 Août 2013. Au terme de la visite, le Gouverneur s'est dit satisfait du niveau d'avancement des travaux des deux microprojets dont la réception est imminente et des activités menées par l'Exécutif municipal en vue de la préparation de la visite du ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Ont également pris part à cette visite, trois Responsables du PNDP-Est notamment : Solange Motto Bindang, Coordonnateur

régional du PNDP-Est, Elysée Olinga Ateba, Responsable régional Formation et développement des capacités et Grégory Nga Bela Cadre Chargé des Infrastructures.

Ngoyla – 52 millions F CFA pour l'électrification rurale

Trois mois ont suffi pour offrir un microprojet d'électrification rurale aux 2 500 habitants de Ngoyla, ville située à 200 Km d'Abong Mbang, département du Haut Nyong dans la région de l'Est Cameroun. La réception provisoire du microprojet a eu lieu le 11 septembre 2013. Un investissement qui vient améliorer les conditions de vie des populations de cette région forestière. Cette nouvelle source d'énergie est construite par l'entreprise Etablissement Youssouka. Alphonse Bametol, maire de Ngoyla présidait la cérémonie et Emmanuel Mengue, président du Comité de gestion se sont engagés à assurer une bonne gestion de ce microprojet en vue de sa pérennisation. Toujours ce 11 septembre 2013, à Abong-Mbang, un autre microprojet était réceptionné. Il s'agit d'un bloc de deux salles de classe avec bloc administratif, tous équipés d'un bloc de latrine. La bénéficiaire est l'Ecole publique de Ntimbé II. Ici, le coût total est estimé à 22 millions F CFA et les travaux de constructions ont duré trois mois.

Formation – Des agents communaux améliorent l'action des COGES

Neuf Comités de gestion (COGES) des communes de la région de l'Est ont été initiés aux techniques pouvant assurer l'amélioration de leur action sur le terrain. Concrètement, il s'agissait pour les agents communaux de développement de vérifier l'existence et la fonctionnalité des Comités de gestion (COGES) des microprojets réalisés ou en cours de réalisation par le Pndp dans chacune des communes ciblées. Ainsi du 2 au 22 septembre 2013, l'expertise des agents communaux de développement a permis d'appréhender les notions dans le cadre de la gouvernance locale. Notamment: l'importance de la dynamique de groupe, les techniques de comptabilité simplifiée, l'entretien et la maintenance des ouvrages communautaires et le suivi-évaluation participatif entre autres. Dans les différentes communes visitées, les agents communaux de développement ont évalué la fréquence de la tenue des réunions. A cet effet, au regard des limites relevées, la technique de coaching a été préconisée pour assurer un bon leadership capable d'assurer la pérennité des microprojets.

SUD

PCD – sélection des Oal dans 13 communes

L'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD) est en cours dans la région du Sud. Il s'agit d'un instrument de planification impulsé par le Programme National de Développement Participatif (PNDP) au terme d'un accord entre la commune concernée et un Organisme d'Appui Local (OAL) dans la plupart des communes du Cameroun. Les demandes de propositions sont ouvertes depuis le mois de septembre 2013 dans la région. Et le travail de sélection est mené conjointement par la Cellule régionale de coordination du PNDP et les représentants du ministère des Marchés publics. Les demandes de propositions ont déjà été faites dans 10 des 13 communes concernées. Il s'agit de Djoum, Bengbis, Ma'an, Mvangan, Sangmélima, Ngoulemakong, Meyomessi, Mintom, Zoétélé, Olamze. Les autres trois communes se trouvent dans le département de l'Océan : Akom II, Bipindi, Campo. La mission des Organismes d'Appui Locaux (OAL) est d'accompagner les communes dans l'identification des problèmes de développement de la commune aussi bien sur le plan urbain que rural. Ensuite une planification des investissements et de la recherche des financements permet une bonne lisibilité dans le cadre du développement local.

Océan – Des plateformes de mise en œuvre du PNDP II

La signature de l'Arrêté préfectoral N° 485/AP/L11/SDL portant création des plateformes d'arrondissement de mise en œuvre de la deuxième phase du PDPP a eu lieu le 10 Octobre 2013. A la lecture de ce texte, la plateforme bénéficie d'un statut d'organe consultatif dans la mise en œuvre des activités en faveur des peuples Pygmées. Le territoire de compétence de chaque plateforme est l'arrondissement. C'est pourquoi, elle est présidée par le sous préfet, assisté du maire, et du chef service d'action sociale auprès des Pygmées comme secrétaire ou rapporteur. Les peuples Pygmées sont représentés par deux personnes dont un de chaque sexe. Participent aussi aux travaux de la plateforme : un représentant de l'Organisme d'appui local et les représentants des autres administrations publiques concernées par le projet. Les mairies concernées sont Akon II, Bipindi, Campo, Lokoundjé, Lolodorf et Niété.

LITTORAL

Dibombari – De nouvelles infrastructures en perspective

Les appels d'offre lancés concernent

les secteurs de l'aménagement des espaces marchands, l'éducation et de la construction des infrastructures d'hygiène dans la commune de Dibombari. Les offres des partenaires ayant soumissionnés ont été ouvertes le 2 octobre 2013 par la commission communale de passation des marchés publics. Concrètement, il s'agit de la construction d'un hangar de 10 comptoirs et d'un bloc de deux latrines au marché de Yabéa. Un autre projet similaire sera mis en place dans la même commune au marché de Bwadibo. Dans le secteur de l'éducation, un bloc de quatre latrines sortira de terre au Collège d'enseignement technique industriel et commercial de Dibombari. A cela, s'ajoute la construction de trois forages à Nkendé, Yassouka et Yabwadibé. Tous ces ouvrages seront financés par le Programme national de développement participatif.

Evaluation – le PNDP scanne les conventions avec les communes du Littoral

L'opération a eu lieu du 3 au 13 Septembre 2013 dans la région du Littoral. 23 communes ont été passées au peigne fin par le personnel de la Cellule régionale de coordination du Littoral. Il s'agissait pour les évaluateurs de mesurer l'impact du financement du PNDP dans les différentes communes. Les matrices d'analyse portaient sur la gouvernance, la prise en compte du Plan Communal de Développement dans l'élaboration du budget communal. Mais davantage le niveau d'amélioration du recouvrement fiscal dans le cadre des ressources propres des communes. Un accent a aussi été mis sur les ressources humaines notamment la situation des agents communaux. Pour clore ce travail, les experts du PNDP ont porté leur regard sur le niveau d'exécution des microprojets. L'opération a fait appel à la présence des maires, des Secrétaires généraux des communes, des receveurs municipaux et de certains agents communaux.

Ndom - Dix forages réceptionnés

Des forages pour améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune de Ndom située dans la Sanaga Maritime sont prêts. Le premier volet de la réception a eu lieu les 10 et 11 octobre 2013 sous la conduite du cadre chargé des infrastructures et les responsables suivi évaluation de la Cellule régionale de coordination Pndp au Littoral. M. Manguellé de la délégation départementale du ministère de l'Eau et de l'énergie de la Sanaga Maritime accompagné de Gabriel Sopp, agent de développement de la dite commune ont tenu à présenter aux populations les dix forages. Les localités concernées sont Dingom, Nonn, Ngock- Limandi, Toubangom,

Tembyet, Ndogbundan, Koulang-Boki, Hika, Logmandeng, et les élèves du lycée de Ndom. Après une présentation de la fiche technique par les entreprises Egcs et Cgc Cam, les populations par la voix des chefs traditionnels se sont engagées à assurer la bonne gestion des ouvrages.

Evaluation des microprojets dans six communes

La Cellule régionale du Programme National de Développement Participatif de la région du Littoral était sur le terrain du 4 au 9 novembre 2013. Il s'agissait d'évaluer l'état d'avancement des microprojets dans certaines localités. Notamment : les communes de Nkondjock, Bonalea, Ebone, Dizangue, Pouma, Dibamba. Pour les cadres du Programme, les axes de travail tournaient sur la sensibilisation des prestataires dont les travaux ont été achevés et réceptionnés à la production du dossier de recollement. Pour d'autres, il était question du niveau d'avancement technico-financier des travaux. Un autre volet de cette descente de terrain visait à identifier les difficultés rencontrées et formuler les différentes recommandations aux entreprises. Dans d'autres situations, l'on a annoncé des résiliations de contrat avec les prestataires qui ne respectent pas les cahiers de charge.

Un documentaire en préparation

Une équipe de production d'un document sur les réalisations du Programme National de Développement Participatif dans la région du Littoral a eu lieu du 19 au 28 novembre 2013. Deux journalistes et deux autres cadres du PNDP sont descendus dans 7 communes du Littoral. Avant cette date, un repérage de terrain avait mobilisé le personnel du Pndp dans la région du Littoral du 5 au 8 novembre 2013. Avec pour finalité de préparer le terrain en vue de la réalisation d'un documentaire dans les lieux de tournages de Bare, Manjo, Penja, Mbanga, Dibamba, Pouma et Ndom. A l'occasion, des échanges avaient eu lieu avec les chefs de village et le comité de gestion des différents microprojets. Ceci pour sensibiliser les populations pas toujours habituées à cet exercice à se préparer à répondre aux questions des journalistes.

L'heure au développement durable

Un audit environnemental a eu lieu dans les communes de la région du Littoral. Au cours de cette descente, l'équipe d'évaluation a tenu à s'assurer de la mise à la disposition des responsables des communes de la documentation nécessaire à la compréhension des questions de protections de l'environnement dans le cadre du développement local. L'évaluation des aspects socio-environnementaux

a eu lieu du 22 au 29 octobre 2013 dans plusieurs communes : Dibamba, Pouma, Manjo et Mbanga ainsi que dans la commune de Barré.

Des chantiers de la Sanaga Maritime au scanner

Toutes les communes du département de la Sanaga Maritime sont passées au scanner du PNDP du 12 au 15 novembre 2013. Les travaux se sont déroulés en deux phases. Une de terrain pour les trois premiers jours. C'est par une réunion que le travail de suivi évaluation de l'activité s'est achevée. Sous le regard d'une vingtaine de personnes, les membres de l'équipe ont vérifié le niveau d'avancement des travaux. Une occasion qui a permis au délégué départemental du ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire de vérifier le journal des projets de son territoire de compétence. Les membres du PNDP ont saisi cette occasion pour vérifier le niveau d'évolution physique des chantiers ainsi que le niveau de paiement des prestataires.

OUEST

Une enquête sur les aspects socio-environnementaux

Huit communes de la région de l'Ouest ont permis de mesurer la place des impacts socio-environnementaux dans les réalisations du Programme National de Développement Participatif (PNDP). Le terrain d'étude a été choisi aussi bien dans les zones urbaines que rurales. Il s'agit des communes de Bafoussam 1er, Bafoussam 3^{ème}, Bazou, Galim, Malentouen, Mbouda Pété Bandjoun et Tonga. L'ensemble des microprojets de la phase II ont été évalués. Cette enquête qui s'est déroulée du 13 au 16 octobre 2013 a fait appel à l'ensemble des partenaires : sociétés civiles, cadre de la délégation régionale de l'Environnement, de la protection de la nature et du développement durable de l'Ouest, les secrétaires généraux des communes et les agents de développement communaux. Le but selon les organisateurs est d'accorder une place importante aux aspects socio-environnementaux aux cours de la prochaine phase de financement des microprojets dans les communes.

Planification – Les communes et la société civile se concertent

Des Organismes d'Appui Locaux (OAL) sous contrat avec douze communes de la région de l'Ouest ont apprécié le niveau d'exécution de leurs contrats le 26 septembre 2013 à Bafoussam. Au cours des différents exposés, les acteurs du développement local ont évalué la mise en œuvre du cahier de charges de chaque consultant ainsi que son plan d'action.

Cette rencontre mensuelle sur fond de suivi-évaluation a aussi permis aux différentes parties de lever certaines équivoques. Notamment, des incompréhensions et les contraintes dans la mise en exécution des contrats. Ainsi, l'élaboration d'un plan d'action a permis d'harmoniser les enjeux des activités futures. Ce qui passe par une programmation de la sélection des contrôleurs pour un meilleur suivi des activités de développement des communes sur le terrain. Il s'agit de la sixième rencontre entre les OAL et les comités de pilotage des projets dans 12 communes de la région l'Ouest.

Evaluation – Le rapport trimestriel en cours d'élaboration

Les responsables de la Cellule régionale de coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP) sont descendus du 1er au 7 octobre 2013 dans 14 communes pour suivre les activités du Pndp sur le terrain. Les communes concernées étaient celles de : Bafoussam 3, Malentouen, Pété bandjoun, Bayangam, Banka, Bazou, Magba, Kekem, Fokoue, Batié, Bandja, Bafang, Babadjou, Kouoptamo. Ce suivi portait sur des points précis. L'évaluation technique et environnementale de la mise en œuvre des microprojets en cours. Evaluation de la mise en œuvre des prestations de contrôle et le suivi des activités des comités de gestion. La mission de terrain s'est déroulée en deux phases : au niveau des communes concernées et des services déconcentrés de l'Etat impliqués dans la mise en place des microprojets. Notamment l'évaluation des impacts socio-environnementaux en collaboration avec les délégations départementales du ministère de l'Environnement, de la protection de la nature et du développement durable.

Assistance – Processus de sélection des Oal engagés

Le principal enjeu est de participer à l'actualisation des Plan Communaux de Développement. La sélection des Organismes d'appui locaux devant assister certaines communes de la région de l'Ouest dans l'élaboration de ce document de pilotage financé par le PNDP vient de prendre fin. Au total, ce sont 18 communes qui sont concernées par l'opération organisée autour des commissions de passation des marchés tant au niveau régionale que départementale. Il s'agit des communes de Bafoussam 2e, Baham, Bakou, Banwa, Bamendjou, Bangou, Demdeng, Bana, Bangangté, Bangourain, Bassamba, Koutaba, Kouoptamo, Massangam, Njimom, Penka Michel, Nkong-Zem et Santchou. Pour mener à bien cette mission de sélection, certains cadres de la Cellule régionale de coordination du PNDP à l'Ouest ont été impliqués dans le

processus. Avec pour mission d'expliquer et de faciliter la compréhension de la grille d'évaluation des offres. Tout en veillant au respect des procédures, les cadres avaient aussi pour mission de faciliter la remontée des informations au niveau de la coordination régionale ou au niveau de la Cellule nationale de coordination en cas d'irrégularité constatée.

NORTH WEST

Marché public – 240 acteurs à l'école des nouvelles dispositions

Les différents acteurs de la chaîne de passation des marchés publics de la Cellule régionale de coordination du PNDP dans la région du Nord Ouest étaient à l'école des nouvelles dispositions en la matière. Au cours de cet atelier, les participants ont aussi été sensibilisés sur les autres techniques simplifiées dans le cadre de financement des bailleurs de fonds internationaux. Les participants provenaient des commissions régionale et départementale de passation des marchés du ministère des Marchés publics. A leur côté, les maires, les secrétaires généraux des communes, les agents de développement et les agents financiers de l'ensemble des communes de la région. Soit un total de 240 personnes. Une occasion qui a permis de lever toutes les incompréhensions. Les formateurs quant à eux ont formulé le vœu que le personnel formé fasse bon usage des connaissances acquises.

Nkum - Provisional reception of micro-projects

The main domain is education with construction of three micro-projects at Government School Saan. The first micro-project is the construction and equipment of two classrooms. The second is the construction of a bloc of toilets with 6 squatting holes in the same area. And finally, a well with hand pump. These entire infrastructures are in Nkum council area in Bui Division. The total cost of the three micro-project received is 31 569 862 FCFA all taxes included. Provisional reception was in presence of some authorities. Like Divisional Delegate of Water and energy, Mr. Fontar Stanislaus Birnsai, Divisional delegation of public works and all PNDP CRC staff in the Region lead by the Regional Coordinator, Mr. SAB Syprene. The event took place last 7th October 2013.

Batibo - Technical reception of a borehole

The event took place last 7th October 2013 at Government Technical College Nyenjei in Batibo council area, in the presence of the Mayor, Principal of the school,

Teachers and Students.

During the visit, all the stakeholders made the following observations. "The completion of the micro-project was not yet done. The Suck away pit was not well realized. The frame of the Iron Gate was poorly done. The flow rate was not measured as required by the contractor and the controller. The name of the person who signed the laboratory test was not mention in the analysis report. In this regard, Bokap Engineering Company Ltd, the contractor was therefore invited to correct all these observations in one week time before the provisional reception. The total cost of the micro-project is 8 350 100 FCFA all taxes included.

SOUTH WEST

Tiko - Final reception of micro-projects

A reception commission composed of PNDP-SW officers Mme Assontia (CCI) and M. Abbe Bikele (Case), two contractors (Apex, Mikebens), the DD MINTP and MINEE/Fako and the Mayor of Tiko organized the final reception of three microprojects at GPS Mongo New Layout, Tiko council on October 4th 2013. The team verified the state of functioning of the three infrastructures: 1 equipped block of 2 classrooms, 1 block of latrine with three compartments and one borehole.

The total cost of the micro-project is 26.581.939 F CFA all taxes included.

The event takes place 12 months after their provisional acceptance. After the identification of the minor failures and prescription of correctives measures, the team established and signed the Minutes, while the release of the contractors' retention cautions were declared.

Comptabilité - 25 communes scannent leurs comptes

Plus d'un milliard F CFA a été injecté dans certaines communes du Sud-ouest. Et pour avoir une traçabilité sur les différents flux, une séance de travail de trois jours a permis de faire le point. C'est dans la salle des actes de la commune d'arrondissement de Limbé 1^{er} que les acteurs se sont réunis du 07 au 11 octobre 2013. Avec pour toile de fond la consolidation des comptabilités des communes travaillant avec le PNDP dans la région du Sud-ouest. Sous la conduite du comptable régional et la supervision de l'Acpt-Cnc, l'atelier a regroupé les receveurs municipaux et agents financiers des 25 communes partenaires du PNDP- Sud Ouest. La volonté d'harmoniser et de finaliser les écritures comptables et les pièces justificatives de toutes les actions sous financement Pndp au 30 septembre 2013, notamment, les recettes, les engagements

et les liquidations a été atteinte. Ainsi, l'analyse comptable opération par opération et commune par commune a permis de faire la situation du montant de 1.689.492.582 F CFA d'allocations transférées dans les communes.

NORD

Vulgarisation – Un documentaire vidéo sur les réalisations du PNDP

La Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP) pour le Nord est allée à la rencontre des populations du 2 au 5 octobre 2013. Au final, un documentaire vidéo pour mieux faire connaître les réalisations du PNDP et leurs impacts dans le développement local. Dans ce documentaire qui sera diffusé lors des visites des autorités à la Cellule régionale, l'on peut voir les 12 microprojets répartis dans 4 communes de la région. Les domaines concernés sont l'éducation, la santé, l'électrification et l'amélioration du paysage urbain par l'aménagement des routes. Les populations apprécient d'ailleurs les actions menées par le PNDP. Au lycée de Ngong par exemple, le proviseur, le président de l'association des parents des élèves et des enseignants affirment que les conditions de travail ont été améliorées avec la construction des salles de classe, des latrines et des forages. Avis similaire dans la commune de Guider dans le volet éducation. Dans cette municipalité comme à Lagdo, 10 Km de route ont été réalisés sur financement du PNDP. Toujours à Lagdo, notamment dans la localité de Djaouro Douri, l'électrification rurale est en cours. Et à Sorawel dans la commune de Guider, un magasin de stockage est aménagé pour les producteurs. Avec pour impact selon les populations, une amélioration des revenus agricoles.

EXTREME-NORD

Réflexion autour du plan de communication 2014

Les nouvelles stratégies de communication pour l'année 2014 sont en préparation pour rendre compte des actions du PNDP dans le champ du développement local. Le récent atelier organisé du 6 au 12 octobre 2013 à Kribi dans la région du Sud a permis d'évaluer les actions menées dans ce domaine au cours de l'année 2013. Ceci afin de définir les nouveaux enjeux de l'année prochaine. L'atelier a regroupé autour du Coordonateur national la grande frange des cadres du PNDP. Et c'est la phase théorique qui a permis de poser les jalons de travaux. Par la suite, un travail de terrain a été servi aux participants dans la commune de Niéti. Cette phase consistait en une visite

d'un Organisme d'Appui Local (OAL) en situation de travail. Ce qui a permis aux intervenants de mesurer les écarts dans l'exercice des missions des Oal. Un autre pan de cet atelier a permis de faire le point sur la mission de supervision et d'appui technique aux régions dans le cadre de l'élaboration des Plans Communaux de Développement.

Appui technique – PNDP veille sur ses chantiers

Le but principal est de s'assurer du respect du cahier des charges par les entreprises. 16 chantiers dans huit communes de la région de l'Extrême – Nord sont principalement visés. Le tout pour un financement de 290 millions F CFA. Avec pour intérêt de permettre à la commune bénéficiaire du projet et au PNDP d'avoir dans un chantier un contrôleur pour suivre l'entreprise sélectionnée et de s'assurer que celle-ci exécute les travaux avec le personnel contractuel dans le respect de son cahier des charges. Pour cette mission 23 dossiers ont été examinés du 13 au 15 septembre 2013 à l'hôtel de ville de la communauté urbaine de Maroua. Au terme des travaux de sélection, six entreprises seront retenues pour accomplir cette mission sur le terrain. Dans la commission conduite par le responsable régional de formation et développement des capacités, figuraient comme membres les Secrétaires généraux des communes, des agents financiers, les receveurs municipaux des différentes communes de la région de l'Extrême-Nord.

Passation des marchés - Le PNDP accompagne la réforme

C'est par une mission d'appui des délégations et commissions départementales de passations de marchés du MINMAP dans la passation des marchés communaux financés sur fonds PNDP, que le Programme a tenu à marquer son soutien. La volonté à terme est d'aider les commissions départementales de passation à mieux passer les marchés dans le respect à la fois des procédures nationales et des bailleurs. La mission de terrain du 23 au 25 septembre 2013 a sillonné les départements du Diamaré, Mayo-Tsanaga et Mayo-Sava. Ce qui a permis au PNDP d'accompagner la mise en œuvre du processus de passation de 15 marchés dans 11 communes. Dont 7 marchés dans le Diamaré, 5 dans le Mayo-Tsanaga, et les trois dans le Mayo-Sava. Le tout pour un montant de 300 millions F CFA. Cette action a permis de sensibiliser et de former 30 personnes dans les trois commissions départementales dont 18 membres des commissions et 12 personnels du ministère des Marchés Publics.

REDD+

La touche du PNDP au niveau communal

La mise en œuvre de l'initiative Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD+) est annoncée dans une dizaine de communes pilotes au Cameroun.

Dans le cadre de la mise en œuvre des financements du deuxième C2D dédiés au Programme National de Développement Participatif (PNDP), il est prévu la mise en œuvre d'une composante REDD+ au sein du Programme. Le lancement officiel aura lieu avant la fin de l'année 2013.

C'est quoi la REDD+

Les activités humaines sont la cause principale des émissions des Gaz à effets de serre (GES) au rang desquels figurent en bonne place le gaz carbonique (CO₂), le méthane (CH₄), les oxydes d'azote, etc., responsables du réchauffement global de la planète et des changements climatiques. L'usage des énergies fossiles, les industries, les usines, les véhicules, les déchets sont annuellement responsables de 80% des émissions des GES. La déforestation et la dégradation des forêts le sont de 20%.

Pour lutter contre le changement climatique, les Nations Unies ont décidé de mettre en place des programmes d'adaptation et d'atténuation. Le mécanisme REDD+ (Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière), incluant la conservation, la gestion forestière durable et l'augmentation des stocks de carbone forestier ou REDD+ est un mécanisme international qui propose de rémunérer les pays en voie de développement pour leurs efforts dans la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière sur une base volontaire.

La touche du PNDP au niveau communal

Dans les prochains jours, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) va procéder à la sélection de 10 communes du Cameroun pour la mise en œuvre de l'initiative Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière (REDD+). L'appel à manifestation d'intérêt sera ouvert à toutes les communes du pays en collaboration avec le Programme.

La composante REDD+ du PNDP II a pour finalité de contribuer à la stratégie nationale REDD+ pilotée par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable (MINEPDED). Elle a pour objectif global d'enrayer efficacement et sur une zone donnée et délimitée, les dynamiques de déforestation et/ou de dégradation forestière afin de valoriser sur les marchés du carbone, par rapport à un scénario de référence estimé, un évitement d'émissions de CO₂ mesuré, contrôlé et validé.

Structurée autour de 03 volets (i) appui au développement et à la mise en œuvre de projets pilotes REDD+, (ii) appui à la stratégie nationale REDD+ et (iii) Coordination, gestion,



Le développement dans la conservation de la biodiversité

l'opération va durer environ 30 mois pour un financement global d'environ 1 967 000 000 FCFA (3 000 euros)..

Mise en œuvre de la composante REDD+

La mise en œuvre de la composante passera par la présélection de 10 communes pilotes sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) ouvert à toutes les communes du Cameroun en cours de collaboration avec le PNDP. L'AMI sera lui-même lancé, après une campagne régionale de sensibilisation et de formation des Maires, des Services Déconcentrés de l'Etat à la problématique de changement climatique et de REDD+.

Par la suite, les 10 communes présélectionnées seront accompagnées dans le recrutement d'Organismes d'Appui Locaux (OAL) qui vont les aider dans l'élaboration de l'étude de faisabilité (note d'idée de projet) REDD+.

Au final, cinq de ces 10 idées techniques seront retenues pour faire l'objet d'une étude de faisabilité plus détaillée (DDP) en vue de leur mise en œuvre effective sur le terrain, conformément aux standards REDD+. Les 5 autres études de faisabilité (NIP) serviront toutefois de base de négociation avec de potentiels bailleurs, pour les maires bénéficiaires.

Compte tenu du caractère pilote de l'opération et de sa contribution à la préparation de la stratégie nationale REDD+, les projets retenus devront être représentatifs des cinq zones agro-écologiques du Cameroun, pertinents et représentatifs des principales thématiques REDD+ (déforestation évitée, dégradation évitée, conservation, gestion durable, séquestration du carbone). Aussi, une attention particulière sera accordée à l'intercommunalité. Concrètement, les projets REDD+ doivent ainsi conduire à la mise en œuvre d'initiatives locales concises et adaptées s'inscrivant dans les dispositifs nationaux et répondant aux exigences du mécanisme international. Au delà des aspects liés à la valorisation carbone et de la vente de crédits associés, le projet doit aussi tenir compte des bénéfices sociaux et environnementaux, de l'acceptabilité sociale et de la durabilité des activités proposées.

Autres actions envisagées et ancrage avec le dispositif existant

Le processus REDD+ est relativement nouveau. Aussi, sa mise en œuvre va s'accompagner d'une série de renforcement de capacités des parties prenantes. A la suite d'un diagnostic des besoins et des activités envisagées par les différents acteurs de terrain, des formations spécifiques et adaptées sont envisagées pour les différentes instances au niveau national (Equipe du projet, comité national REDD, etc.), régional (Services déconcentrés, instances régionales, etc.) et communal (maires, agents communaux, plate forme communale, etc.), ainsi que les Organismes d'appui local et autres acteurs pertinents.

La mise en œuvre de la composante REDD+ va s'appuyer et tirer avantage du dispositif institutionnel ou développé dans le cadre du PNDP2 notamment le processus de passation de marché, les mécanismes de suivi-évaluation, les procédures de décaissement et de justification des fonds, tels que consignés dans les différents manuels de mise en œuvre du Programme.

La composante REDD+ travaillera en étroite collaboration avec le MINEPDED et le MINFOF. Elle s'appuiera essentiellement sur le Comité de Pilotage REDD qui est l'organe décisionnel du processus REDD+. Entre autres fonctions, le Comité est chargé de :

- L'élaboration des critères de sélection des projets en vue de les soumettre à la validation du ministre en charge de l'Environnement ;

- L'évaluation et la soumission à l'approbation du ministre en charge de l'Environnement des idées de projets proposées par les communes.

Enfin, une synergie permanente sera recherchée avec toutes les interventions en cours développées par les acteurs du domaine, notamment le PSFE, la GIZ, la COMIFAC, le CIRAD, l'ACFCam et son bras opérationnel, le CTFC, qui ont du reste, contribué à la préparation de la composante REDD+ du PNDP.

L'évaluation environnementale au scanner



Les experts de la sous région Afrique centrale ont planché sur la question au début du mois d'octobre à Douala. Il s'agissait, pour les praticiens, de mesurer les avancées en matière d'évaluation environnementale dans divers domaines.

1 02 participants, venus de la République centrafricaine (RCA), du Congo, du Gabon, du Burundi, du Tchad, du Rwanda, des Pays Bas et de plusieurs ministères et organismes camerounais dont le PNDP se sont retrouvés les 03 et 04 octobre 2013 à l'hôtel Sawa de Douala. Une double thématique justifiait une telle concentration: « l'évolution des systèmes d'évaluations environnementale en Afrique Centrale : contribution du Programme d'Appui aux Associations Nationales pour l'Evaluation Environnementale d'Afrique Centrale (PAANEEAC) » et « le renforcement des capacités des experts de la Ceeac pour la prise en compte des risques associés aux changements climatiques lors des évaluations environnementales ». L'Unesco, porteur du 2^e thème à travers son forum spécial sur le renforcement des capacités, s'est joint au Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique centrale (SEEAC) qui collaborait, pour la circonstance, avec l'association Camerounaise pour l'évaluation Environnementale (ACAMEE).

Quatre sessions auront ponctué les travaux placés sous le patronage du ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun (MINEPDED). La 1^{ère} session portait sur « l'évolution des systèmes d'études d'impacts sur l'environnement des pays d'Afrique Centrale », l'objectif étant de présenter et discuter de l'évolution

des systèmes nationaux d'études d'impact environnemental (EIE) sur la base de l'analyse des résultats de la cartographie d'EIE réalisée dans quelques pays de la sous région en 2006 et 2013. Les participants ont partagé les expériences du Cameroun, du Burundi, de la RCA, du Congo et du Rwanda sur les progrès réalisés et les défis restants.

« Gouvernance et EIE » thème de la 2^e session, a axé les débats sur la gouvernance du processus d'EIE avec un accent particulier sur le financement des tâches gouvernementales, les missions de surveillance, de suivi, d'inspection, la participation du public dans la prise décision etc. une vidéo sur un projet de barrage hydro-électrique et ses riverains pour montrer les conséquences négatives de l'absence de suivi dans un projet de développement a clôturé cette session.

Un observatoire des changements climatiques

La 3^e session portait sur « le développement durable et l'évaluation environnementale », les participants ici ont, entre autres, échangés sur la vulnérabilité de l'environnement d'Afrique Centrale et les effets néfastes du changement climatique liés à l'absence d'une politique commune. La 4^e session portait sur les expériences en matière de renforcement des capacités en évaluation environnementale.

Des résolutions et recommandations

multiples, l'on retiendra la nécessité de promouvoir l'idée de mise sur pied d'un observatoire sous régional sur le changement climatique et, la nécessaire prise en compte des changements climatiques dans l'évaluation environnementale.

Le rôle des communes

Nul doute qu'un tel séminaire pourra servir de fertilisant aux projets de la Cellule Socio Environnementale du PNDP et, notamment la composante REDD+ naissante. Le responsable du PNDP, dans ce domaine, note d'ailleurs à la fin du séminaire « qu'il y a une certaine avancée sur le plan réglementaire au niveau du Cameroun en matière d'évaluation environnementale, par rapport à ce qu'ont pu présenter les autres collègues de la sous région ». Et de poursuivre que le décret de février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact, qui introduit la notion de « notice d'impact » applicable aux projets dont les communes devront constituer la liste. Ainsi, il revient aux communes, la responsabilité de délivrer les attestations de conformité environnementale pour cette catégorie de projets. Si on ajoute à ceci, les dispositions du décret de mars 2012 transférant des compétences spécifiques en matière d'environnement, c'est dire que les communes au Cameroun ont désormais un rôle central en matière d'évaluation environnementale.

Chers Maires, le Plan Communal de Développement (PCD) est votre boussole. Faites - en bon usage !!!

Des hommes précisent leurs besoins...

Un organisme d'appui local
accompagne chaque commune



... Un groupe de femmes expose ses idées
lors de la séance de planification communale



Le PCD utile lors de toute négociation

**A ce jour, 329 communes des 10 régions disposent
d'un Plan Communal de Développement financé par le PNDP**



10 raisons pour investir au Cameroun



- La singulière expérience de paix sociale et de stabilité politique du Cameroun en fait un véritable havre de paix, au cœur d'une Afrique déchirée par les conflits.
- Un rôle de l'Etat recentré sur la régulation, qui restaure la place primordiale de l'entrepreneur et de l'investisseur au sein du système économique.
- L'adoption par l'Assemblée nationale, en 2002 d'une charte des investissements au Cameroun intègre effectivement l'économie nationale dans l'ère de la compétitivité, et consacre l'économie de marché comme mode d'organisation
- Des ressources naturelles abondantes, et des sites et attractions classés patrimoines de l'UNESCO.
- Un tissu industriel diversifié, en expansion continue, présentant un réseau dense PME/PMI aptes à la sous-traitance et à la co-traitance.
- Une simplification des procédures administratives, avec la création d'un guichet unique de facilitation du commerce extérieur au port de Douala, et à la cellule de gestion du Code des Investissements.
- Un taux de croissance économique en nette évolution depuis 2008, atteignant 5,2% en 2012.
- Des institutions de formations dynamiques qui placent le Cameroun au nombre des pays de l'Afrique subsaharienne les plus scolarisés.
- Une main d'œuvre jeune, qualifiée.
- Des infrastructures modernes de communications et de télécommunications sur les plans routiers, maritimes, ferroviaires, aériens, ouvrant sur la mer, la CEMAC, la CEEAC et le Nigéria.

